

La situation économique des librairies françaises à l'étranger

Etude réalisée pour le ministère de la Culture
Mai 2025



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BearingPoint®

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. Contexte & enjeux de l'étude	3
II. Méthodologie	5
SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS CLÉS	7
PARTIE 1 – DES ACTEURS AU SERVICE DE LA DIFFUSION DU LIVRE FRANÇAIS	9
I. La place de l'édition française chez les LFE	9
II. Les acteurs intervenant dans le soutien aux LFE	13
PARTIE 2 – LA SITUATION FINANCIÈRE DES LIBRAIRIES FRANÇAISES À L'ÉTRANGER	16
I. Les modèles économiques des LFE	16
II. Une situation financière pour partie dépendante du contexte national et international	20
PARTIE 3 – ENJEUX CONTEMPORAINS ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	22
I. Des contraintes structurelles et des risques émergents dans un contexte international mouvant	22
II. Fiches géographiques	25
CONCLUSION	31
ANNEXES	32

INTRODUCTION

I. CONTEXTE & ENJEUX DE L'ÉTUDE

Les librairies françaises à l'étranger (dénommées LFE tout au long de cette étude) jouent un rôle primordial dans **la diffusion de la culture française**. Grâce au réseau qu'elles constituent, elles permettent de maintenir un lien fort entre la France et ses ressortissants vivant hors du territoire, en leur donnant accès à la littérature et à la culture francophones. Mais leur mission ne s'arrête pas là : elles participent activement à la diffusion de la langue et de la culture françaises auprès des publics locaux curieux ou passionnés par la francophonie. En effet, ces librairies sont aussi **des lieux de rencontre, de dialogue et de débat**. Elles organisent régulièrement des événements culturels, comme des rencontres avec des auteurs, des lectures publiques ou des ateliers de création, ce qui favorise les **échanges interculturels** et renforce la **visibilité de la production éditoriale française**.

Sur le plan diplomatique, elles agissent comme de véritables **outils de la diplomatie d'influence** : leur présence témoigne de l'engagement de la France dans la promotion de ses valeurs, de la liberté d'expression et de la diversité culturelle.

Ces dernières années ont été particulièrement éprouvantes pour les LFE en raison des nombreuses crises sociales et géopolitiques ayant eu lieu aussi bien à l'échelle locale qu'à l'échelle mondiale. Le **ministère de la Culture**, en partenariat avec le **Centre National du Livre** (dénommé CNL ci-dessous), l'**Association Internationale des Librairies Francophones** (dénommée AILF ci-dessous), et la **Centrale de l'Édition**, a souhaité, par la conduite de cette étude, dresser un état des lieux de la situation actuelle des LFE dans toute leur diversité, afin de mettre en lumière leur santé économique, d'identifier les principaux enjeux et les principales problématiques auxquelles elles font face aujourd'hui, en vue d'en tirer les conclusions nécessaires à l'amélioration de leur situation.



Périmètre de l'étude

Afin de mener à bien cette étude, le CNL, l'AILF et la Centrale de l'Édition ont recensé une base constituée de **291 sociétés**. Cette base comprend un ensemble de librairies et autres entreprises ayant une activité en lien avec la promotion de l'édition française à l'étranger. En raison de leur proximité immédiate avec les fournisseurs français ou de la forte présence de la langue française, les librairies implantées en Belgique, en Suisse, au Luxembourg et dans les zones francophones du Canada sont exclues du périmètre de l'étude.

Au total, les sociétés incluses dans cette base sont présentes dans **80 pays différents**. Pour accompagner les analyses, ces librairies ont été catégorisées selon les **zones géographiques** suivantes : Afrique hors Maghreb, Maghreb, Proche et Moyen-Orient, Europe, Amérique, Asie & Océanie.

II. MÉTHODOLOGIE

Afin de conduire cette étude visant à rendre compte de la situation économique actuelle des LFE dans toute leur diversité, le ministère de la Culture a réuni un comité de pilotage, composé du CNL, de l'AILF et de la Centrale de l'Édition, pour assurer le suivi de l'étude, et mobilisé le cabinet BearingPoint pour la construction et l'analyse d'un questionnaire à destination des LFE.

	<p>Conduite d'entretiens avec les acteurs partenaires de l'étude <i>Entretiens préparatoires</i> Panel étudié :</p> <ul style="list-style-type: none">• Centre National du Livre (CNL)• Association Internationale des Libraires Francophones (AILF)• La Centrale de l'Édition	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre le fonctionnement global du marché, notamment le lien entre ces acteurs et leur rôle vis-à-vis des LFE• Identifier un panel de librairies diversifié à interroger lors d'entretiens individuels pour préparer le questionnaire• Co-construire la base des LFE à interroger par questionnaire• Intégrer les points d'attention, les attentes et les recommandations des partenaires
	<p>Conduite d'entretiens avec un échantillon diversifié de LFE <i>Entretiens préparatoires</i> Panel étudié (entretien) :</p> <p>9 librairies rencontrées, chacune implantée dans un pays différent :</p> <ul style="list-style-type: none">• Zones géographiques représentées : Maghreb, Europe, Amérique latine, Amérique du Nord, Asie	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre les spécificités du fonctionnement des LFE, notamment en termes de lien avec les acteurs publics et privés du secteur• Identifier les principales caractéristiques des LFE à intégrer au questionnaire• Pré-identifier les enjeux afin d'affiner la structure et le contenu du questionnaire
	<p>Sondage auprès des LFE sur leur situation <i>Parties 1, 2 et 3 du questionnaire</i> Panel étudié (sondage) :</p> <p>109 sociétés répondantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Dont 5 sociétés n'ayant pas d'activité de ventes de livres au grand public• Dont 9 sociétés ayant moins de 25% d'éditions françaises en rayon <p style="text-align: right;"><i>hors périmètre</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• Récolter des données qualitatives et quantitatives sur les caractéristiques des sociétés recensées, leur modèle d'activité et leur relation avec les distributeurs-diffuseurs français• Cartographier les principales problématiques et les principaux enjeux auxquels les libraires sont aujourd'hui confrontés
	<p>Collecte de données financières sur l'activité de ces librairies pour les années 2019 et 2023 <i>Partie 4 facultative du questionnaire</i> Panel étudié (sondage) :</p> <p>58 sociétés ayant rempli au moins une des questions de la partie financière</p>	<ul style="list-style-type: none">• Dresser un état des lieux global de la santé financière actuelle des librairies françaises implantées à l'étranger• Décliner l'analyse financière par zone géographique et par modèles économique• Identifier les leviers ayant un impact (positif ou négatif) sur l'économie des librairies• Confronter ces conclusions aux problématiques et enjeux identifiés par les libraires

Point d'attention concernant la partie financière du questionnaire :

Afin de ne pas bloquer la transmission des réponses au questionnaire, les questions de la partie financière ont été paramétrées comme **facultatives**, et le nombre de réponses recensées en comparaison avec les questions qualitatives est donc plus faible. De plus, en raison des différences au niveau des **normes comptables en vigueur** au sein des différents pays des LFE, les données récoltées présentent des incohérences, ce qui n'a pas permis de construire un panel de confiance suffisamment large pour en tirer des analyses représentatives de la situation économique des LFE.

Définition des termes employés :

Société : structure unique ou raison sociale, correspondant à la librairie ou, le cas échéant, à plusieurs librairies ainsi qu'à d'autres activités qui y seraient regroupées (*exemple : grossiste de livre*)

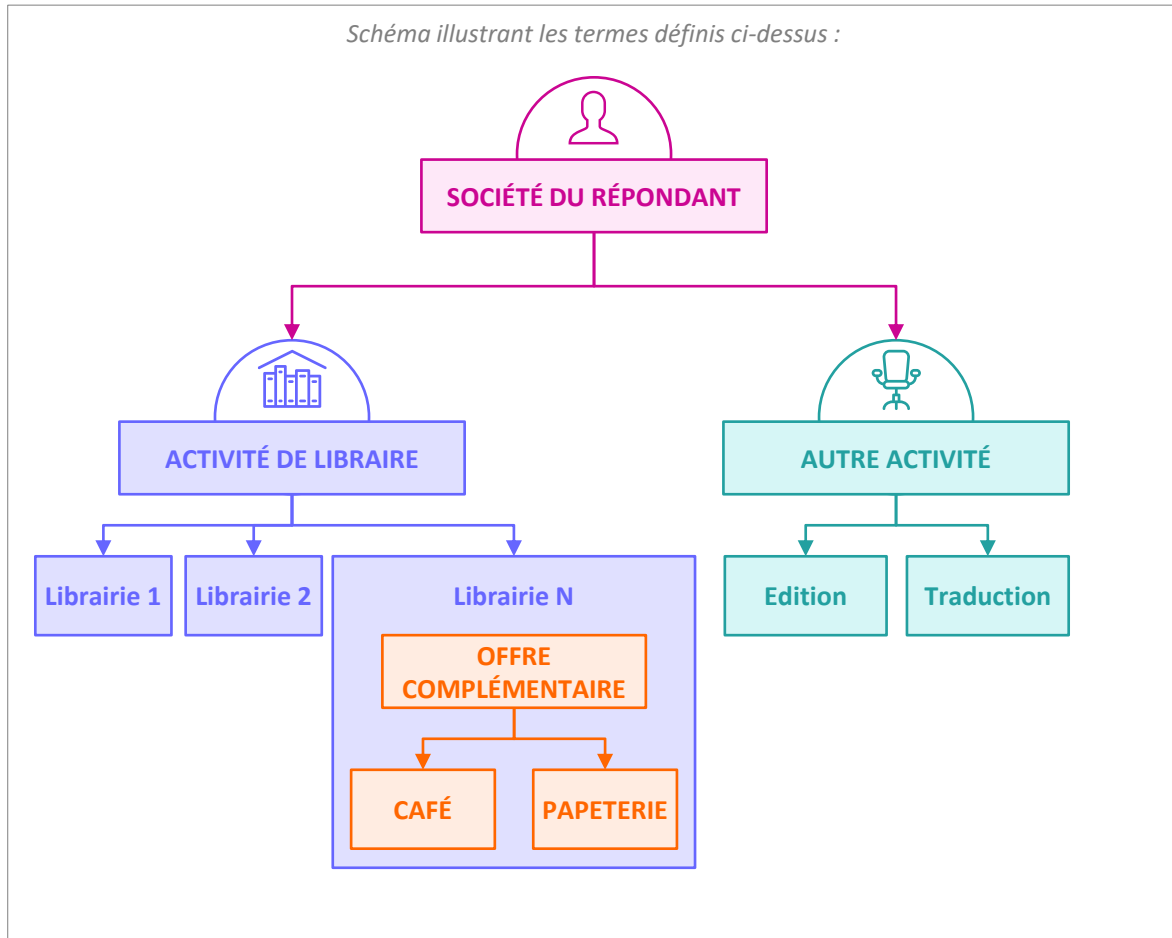
Activité de libraire : correspond à la vente de livres au grand public et toute offre complémentaire proposée dans la librairie

Offre complémentaire : correspond aux autres offres proposées au sein du local de la librairie (*exemple : papeterie*)

Autre activité : correspond à une activité menée par la société hors « activité de libraire »

Livres français : correspond aux ouvrages d'éditions françaises

Schéma illustrant les termes définis ci-dessus :



Synthèse des enseignements clés

Un système de distribution aux effets inégaux pour les LFE

3/4

des répondants **disposent d'un rayonnage constitué à plus de 50% d'ouvrages français**. La grande majorité d'entre eux s'approvisionnent **directement auprès des diffuseurs-distributeurs français** et négocient eux-mêmes leurs conditions commerciales. Cependant, dans certains pays, les LFE sont contraintes de passer leur commandes auprès d'intermédiaires locaux qui détiennent des contrats d'exclusivité avec les diffuseurs-distributeurs français, et sont donc soumises aux conditions commerciales négociées par ces intermédiaires.

31 à 35%

est la fourchette de taux la plus fréquemment accordée par les diffuseurs-distributeurs aux LFE, un taux similaire pour l'ensemble des fournisseurs concernés et en légère hausse ces dernières années, selon une partie des répondants.

69%

des répondants **disposent d'une faculté de retour**, dont les modalités diffèrent d'un distributeur à un autre. Les retours peuvent être effectués par le renvoi des exemplaires invendus en entier, un retour sur couverture, ou la destruction sur place des invendus. Ces dernières années, **45%** des répondants ont noté un **assouplissement des conditions de retour**, notamment concernant la destruction sur place des invendus, mais ce pour une partie uniquement des diffuseurs-distributeurs français.

1/3

des répondants **estiment utiliser leur faculté de retour à la hauteur de leurs besoins**. Si la logistique complexe est un premier frein à l'utilisation de cette faculté de retour, cette absence d'utilisation vient principalement des frais liés au transport des livres retournés, qui dépassent souvent les remboursements proposés par les distributeurs.

La diversification des activités et des offres, une tendance majoritaire au sein du réseau des LFE

78%

ne possèdent qu'un seul point de vente, et les libraires travaillent souvent seul ou accompagnés d'une petite équipe de 1 à 3 employés.

1/3

des répondants **ont au moins une activité complémentaire à la vente de livres**. Parmi eux, les deux activités principales menées par les LFE sont celles de **grossiste** de livre (58%) et d'**éditeur** (53%). Cette diversification des activités se retrouve principalement au Proche et Moyen-Orient et au Maghreb.

90%

des répondants **proposent au moins une autre offre au sein de leur librairie**, la **papeterie** ressortant comme étant l'offre la plus représentée (59%). Les autres offres proposées sont variées, pouvant aller du café (5%), à un rayon jouets (17%) ou un service d'impression (12%).

70%

des répondants **se considèrent comme des librairies généralistes**, et parmi les libraires spécialisés, les segments **scolaire, parascolaire et universitaire** et **apprentissage de la langue française** arrivent en première position. 22% des répondants réalisent **plus de 50% de leur chiffre d'affaires grâce à ces segments**.

Des dispositifs d'aides variés parfois méconnus de certaines librairies

56%

des répondants **ont déclaré avoir touché des aides publiques ces 5 dernières années**, principalement issues du CNL, dont le taux d'avis favorable sur l'ensemble de ses dispositifs d'aides des demandes effectuées entre 2019 et 2023 s'élève à 93%.

67%

des répondants **disposent également de la garantie Coface**, une garantie qui indemnise partiellement les distributeurs-diffuseurs en cas d'impayé et qui permet d'allonger les délais de paiement des LFE bénéficiaires. Ce chiffre diminue en cas d'instabilité géopolitique marquée dans la zone d'implantation des répondants.

52%

des répondants **entretiennent une relation commerciale a minima occasionnelle avec les institutions françaises publiques locales**. Cependant, parmi eux, ils sont 56% à considérer cette source de revenus comme non significative car trop ponctuelle. Cela résulte du fait que les institutions bénéficient souvent de tarifs plus avantageux en passant commande directement auprès des diffuseurs-distributeurs français, et ce au détriment de leurs LFE voisines.

Un marché impacté par la situation géographique des librairies

57%

des répondants classent les facteurs liés à l'approvisionnement en édition française en tête du classement de leurs enjeux actuels, les coûts liés au transport et le coût des livres se démarquant largement dans cette catégorie. Ainsi, les répondants estiment les remises accordées par les diffuseurs-distributeurs insuffisantes pour parvenir à couvrir ces frais, et répercutent donc ces coûts sur leurs prix de vente.

45%

des répondants se déclarent impactés par la fiscalité et l'économie locale. Les répercussions se traduisent notamment par une incapacité à réaliser des planifications financières stables en raison de la fluctuation des monnaies, un pouvoir d'achat local parfois limité et soumis aux aléas géopolitiques et économiques de leurs pays, et des coûts fixes parfois conséquents notamment en période de crise.

51%

des répondants parviennent à se rémunérer, et 24% parviennent à le faire à la hauteur de ses besoins. L'ensemble des enjeux identifiés par les répondants a un impact sur la stabilité financière des LFE, qui sont nombreux aujourd'hui à ne pas parvenir à vivre de leur activité. La diversification des activités et des offres proposées en librairie semble aider les libraires à accroître leur rentabilité et à se rémunérer.

Une concurrence nationale et internationale accrue

51%

des répondants vendent les ouvrages français significativement plus chers (écart de plus de 10%) que les ouvrages locaux dont ils disposent en rayon, et 26% des répondants arrivent à la même conclusion concernant les ouvrages anglophones. Certains libraires identifient alors un report de leur clientèle vers ces autres éditions, et ce principalement dans les pays multilingues, ce qui représente une menace pour les ouvrages français.

63%

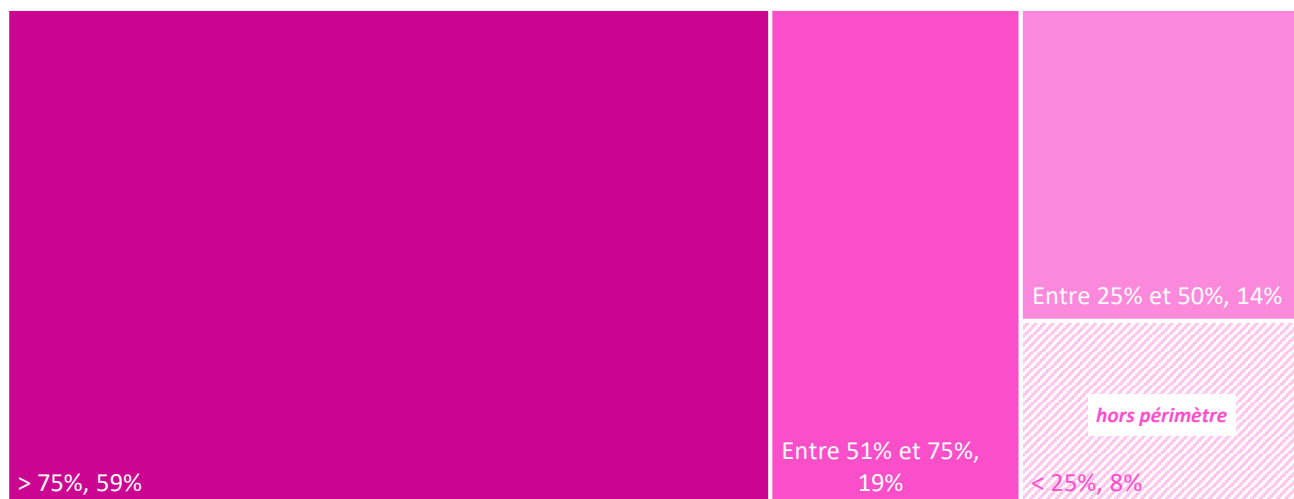
des répondants proposent désormais un service de vente en ligne, que ce soit via leur propre site internet ou via une place de marché telle qu'Amazon ou Mercado Libre. Le développement de ce canal de vente est le résultat d'une présence accrue des acteurs de la vente en ligne dans le secteur du livre ces dernières années, qui représentent l'une des principales menaces actuelles identifiées par les répondants actuellement.

Partie 1 – DES ACTEURS AU SERVICE DE LA DIFFUSION DU LIVRE FRANÇAIS

I. LA PLACE DE L'ÉDITION FRANÇAISE CHEZ LES LFE

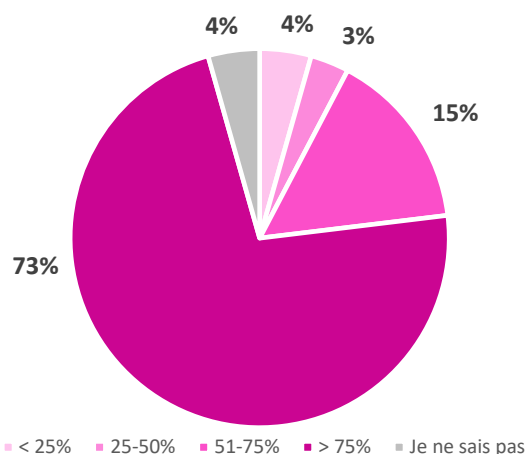
La grande majorité des librairies françaises implantées à l'étranger vend **principalement des ouvrages français**. Parmi les sociétés interrogées, **59%** ont indiqué posséder un **rayonnage constitué à plus de 75% d'ouvrages français**.

DANS VOTRE ACTIVITÉ DE LIBRAIRIE, QUE REPRÉSENTE ENVIRON L'ÉDITION FRANÇAISE EN % DE TITRES UNIQUES QUE VOUS PROPOSEZ À LA VENTE ?



Base : 109 répondants

QUELLE EST LA PART DE VOTRE APPROVISIONNEMENT EN LIVRES D'ÉDITION FRANÇAISE ISSUE DES 5 PRINCIPAUX DIFFUSEURS-DISTRIBUTEURS FRANÇAIS ?



Base : 91 répondants (réponses complètes et partielles)

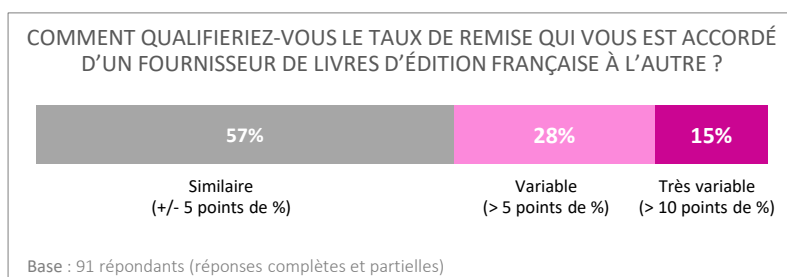
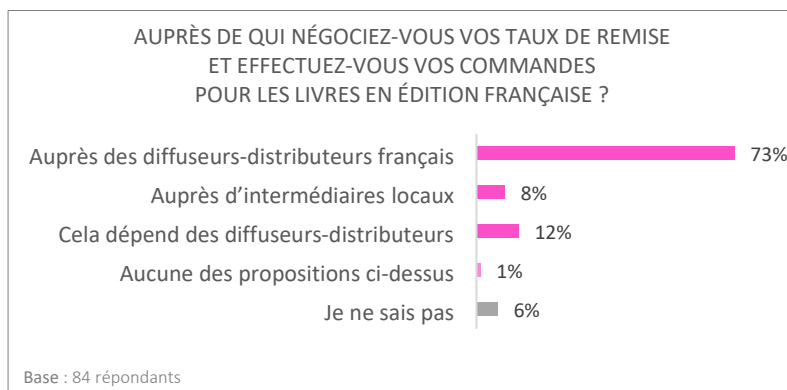
Une présence dominante des principaux diffuseurs-distributeurs français

Les cinq principaux diffuseurs-distributeurs français (*Hachette, Interforum [Editis], Media Diffusion/MDS [Media-Participations], Dilisco [Albin Michel], UD/Sodis [Madrigall]*) se démarquent comme étant **une source majeure d'approvisionnement en éditions françaises** de ces librairies implantées à l'étranger : **73%** des répondants indiquent **s'approvisionner à plus de 75% auprès de ces cinq acteurs**, versus **94,8%** pour les librairies implantées en France (*source : Syndicat de la Librairie Française, 2024*). Ainsi, les contraintes logistiques liées à l'exportation des livres ne semblent pas être un frein pour les autres distributeurs-diffuseurs, qui parviennent tout de même à intégrer les rayons des LFE, et les librairies ont donc la nécessité de **développer de bonnes relations commerciales avec l'ensemble de leurs fournisseurs**.

Des distributeurs-diffuseurs appliquant une politique de remise similaire sur l'ensemble du marché

La grande majorité des libraires sont en contact direct avec les diffuseurs-distributeurs français, leur chaîne d'approvisionnement se rapproche alors du modèle que l'on retrouve en France et ils sont ainsi libres de négocier eux-mêmes leurs conditions commerciales avec les diffuseurs-distributeurs. Certaines LFE soulignent des disparités au sein des conditions qu'elles parviennent à négocier, notamment vis-à-vis du taux de remise, considéré comme **variable d'un fournisseur à un autre** pour 43% des répondants.

Au sein de certains pays, il existe également des **fournisseurs locaux** faisant office d'intermédiaire avec les fournisseurs français (obligatoire au Maroc, ces intermédiaires détenant des contrats d'exclusivité avec les diffuseurs-distributeurs français) et les libraires se retrouvent alors contraints d'effectuer leurs commandes auprès de ces interlocuteurs tiers. Pour ces libraires, les impacts sont variés, pouvant aller de l'allongement des délais de livraison, à la nécessité de régler un acompte ou l'absence de faculté de retour.



Un taux de remise accordé par les distributeurs-diffuseurs en légère hausse ces dernière années

Dans l'ensemble, le taux de remise accordé par les groupes d'édition aux LFE est **similaire à celui accordé aux librairies indépendantes en France**, qui se situe entre 30 à 40% selon l'éditeur (*source : Syndicat de la Librairie Française, 2022*). Ce taux de remise impacte directement la capacité des libraires à financer leurs différents postes de dépenses et leur capacité à se rémunérer. Ainsi, **les LFE déplorent un taux trop faible en comparaison des coûts auxquels ils sont confrontés**, et notamment les coûts alloués au transport. 36% des libraires ont constaté une **amélioration des taux de remise** ces dernières années.

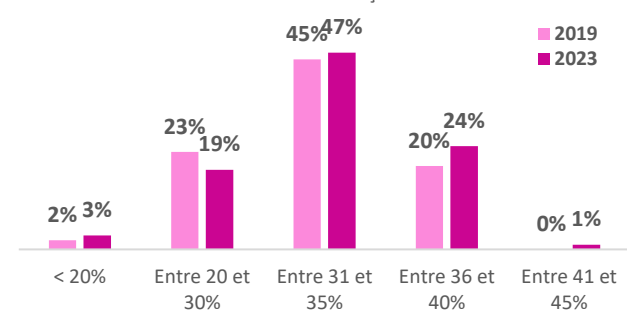


La charte entre les LFE et les diffuseurs-distributeurs

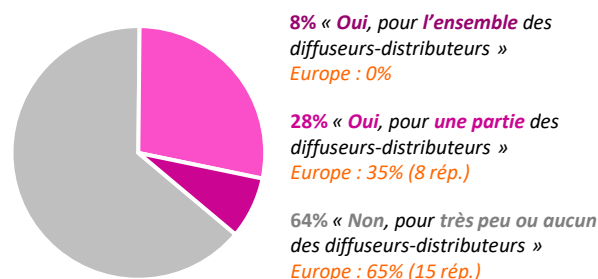
Une charte a été signée en décembre 2021 entre les diffuseurs-distributeurs des éditeurs français et les LFE sur les usages commerciaux et logistiques, qui :

- inscrit la nécessité de maintenir un réseau de LFE dans le monde ;
- reconnaît leurs spécificités et les difficultés auxquelles elles font face ;
- pose l'engagement des diffuseurs à l'export des éditeurs français à prendre en compte dans leurs conditions générales de vente la qualité du travail et de l'apport des LFE en faveur de la diffusion du livre français à l'étranger et propose des critères qualitatifs permettant la prise en compte de leurs particularités, qui seront modulés en fonction de la zone géographique ;
- pose l'engagement des distributeurs à considérer la qualité du travail des LFE pour mettre en œuvre des moyens appropriés permettant de réduire les temps de préparation de leurs commandes.

QUEL EST LE TAUX DE REMISE MOYEN QUI VOUS A ÉTÉ ACCORDÉ PAR VOS FOURNISSEURS DE L'ÉDITION FRANÇAISE EN 2019 ET EN 2023 ?



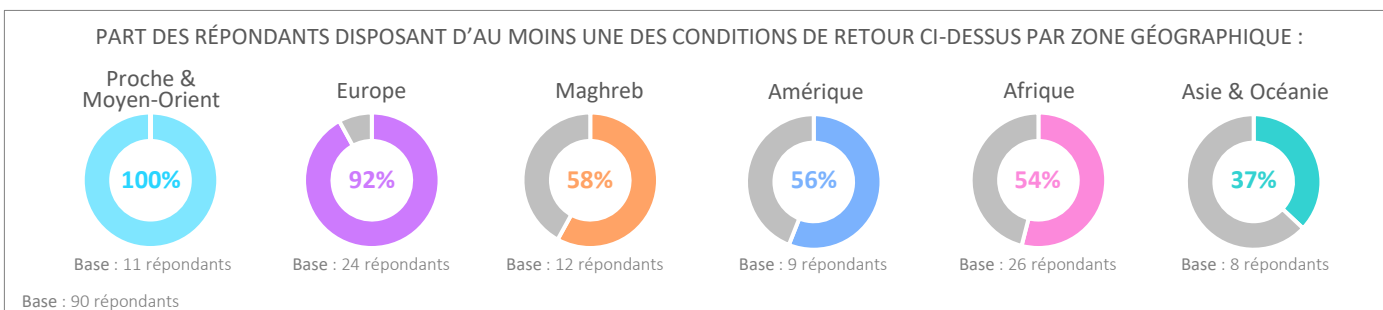
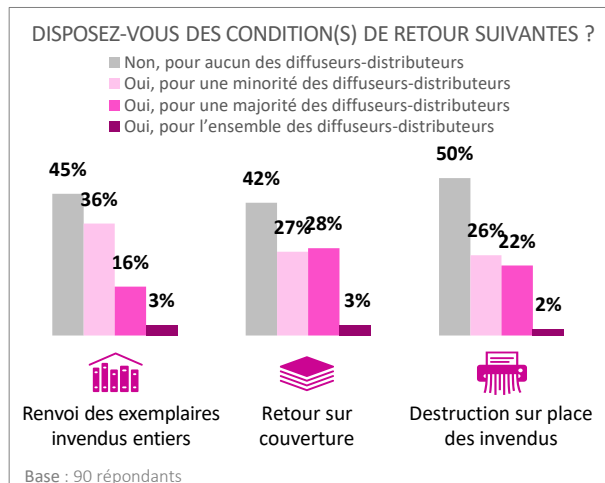
CES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, AVEZ-VOUS CONSTATÉ UNE AMÉLIORATION DES NÉGOCIATIONS OBTENUES AUPRÈS DES DIFFUSEURS-DISTRIBUTEURS FRANÇAIS ?



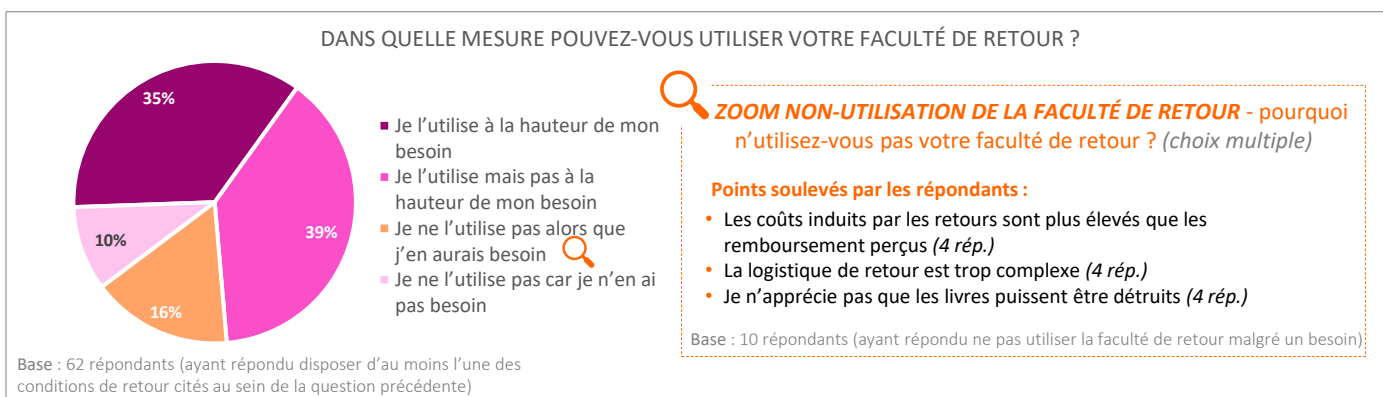
La faculté de retour, une pratique faiblement utilisée par les libraires à l'étranger

La faculté de retour des invendus peut permettre aux libraires de rentrer plus facilement dans leurs frais et de renouveler leurs rayons plus fréquemment. En raison de leur éloignement géographique avec la France, l'utilisation de la faculté de retour chez les LFE est très disparate.

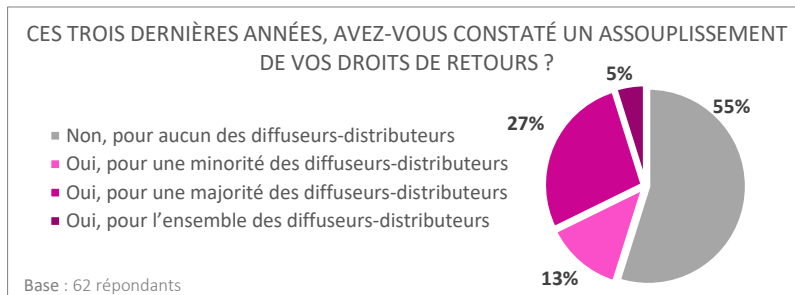
En effet, parmi l'ensemble des répondants, si **69% déclarent détenir une faculté de retour**, certains n'y sont pas autorisés, notamment parmi les librairies contraintes à effectuer leurs commandes auprès d'intermédiaires locaux. Les conditions de retour et les modes de retour autorisés varient au cas par cas d'un distributeur-diffuseur à un autre, généralement selon le type de livres et selon le pays d'implantation. Il est à noter que l'**éloignement géographiquement** avec la France métropolitaine semble **limiter la pratique de la faculté de retour**, comme c'est le cas en Amérique et en Asie & Océanie.



Chez les libraires disposant d'une faculté de retour, **le taux effectif d'utilisation est variable**. Si plus d'un tiers déclarent l'utiliser à la hauteur de leur besoin, ils sont plus de la moitié à ne pas ou trop peu l'utiliser. En effet, les retours sont à la charge du libraire : en plus de la **logistique rendue complexe en raison de l'éloignement géographique**, notamment pour le passage en douane, les **coûts élevés engendrés par les frais d'expédition** sont l'une des principales causes de dissuasion pour les librairies.

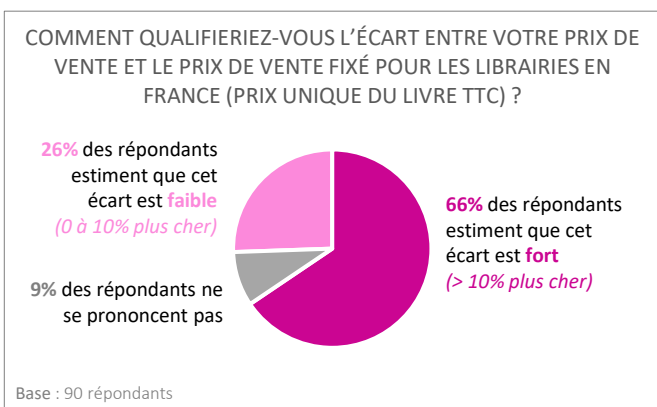


45% des répondants ont constaté ces dernières années un **assouplissement de leurs droits de retour**, se traduisant notamment par des diffuseurs-distributeurs de plus en plus enclins à autoriser la **destruction sur place des invendus**, une tendance que les LFE souhaiteraient voir se généraliser davantage.

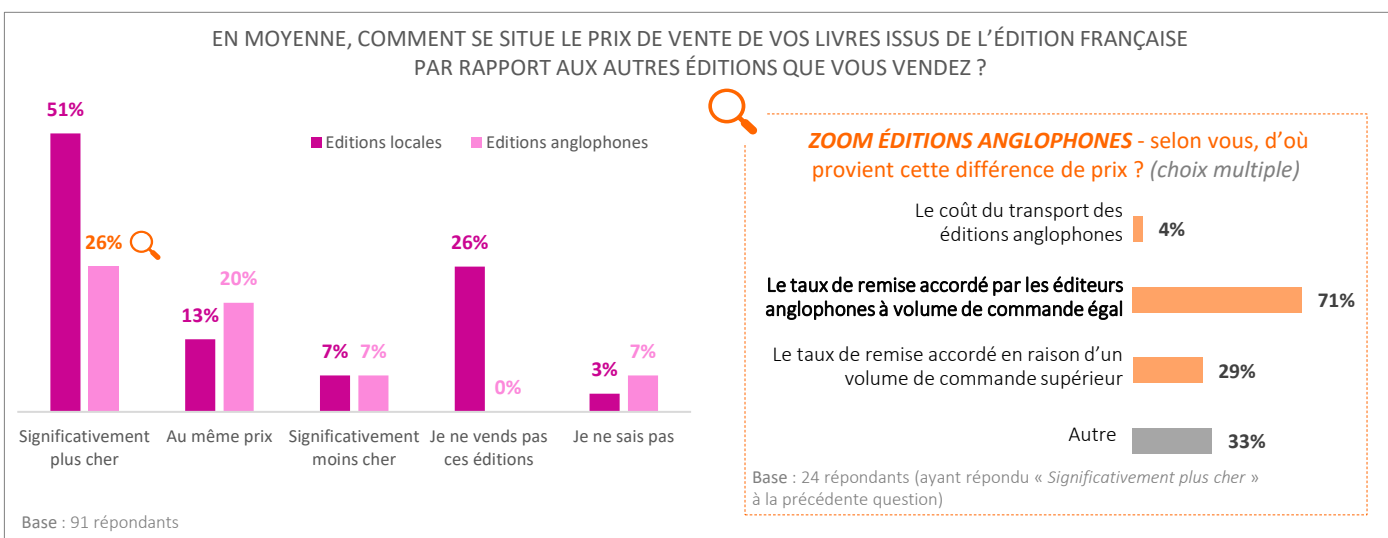


Des prix de vente appliqués plus élevés que le prix de vente en France

L'une des principales différences entre les librairies en France et les librairies françaises implantées à l'étranger réside en l'absence de la loi du prix unique du livre pour ces dernières. Ainsi, **les libraires déterminent eux-mêmes leurs prix en fonction de différents critères** : taux de remise, frais de transport, concurrence des plateformes en ligne, taxes locales, concurrence des éditions des nationalités locales et anglophones sont autant d'indicateurs se répercutant directement sur le prix de vente établi. L'enjeu pour les libraires est alors de parvenir à doser entre un prix suffisamment élevé pour couvrir l'ensemble de leurs frais, et les prix des concurrents, afin de demeurer attractifs.



En raison des facteurs externes qui les affectent, les libraires sont donc souvent contraints d'afficher des **prix de vente supérieurs au prix de vente en France, ce qui conduit dans certains cas à une diminution de leur clientèle**. En effet, les expatriés français et les clientèles de librairies implantées dans des pays frontaliers profitent parfois de leurs déplacements sur le territoire français pour s'approvisionner en livres, notamment pour les manuels scolaires de leurs enfants. Les clients peuvent également se tourner vers des éditions d'autres nationalités, notamment vers les éditions anglophones vendues souvent moins chères que les éditions françaises, ou encore s'approvisionner via des sites en ligne tels qu'Amazon et Lireka, les principaux concurrents identifiés.



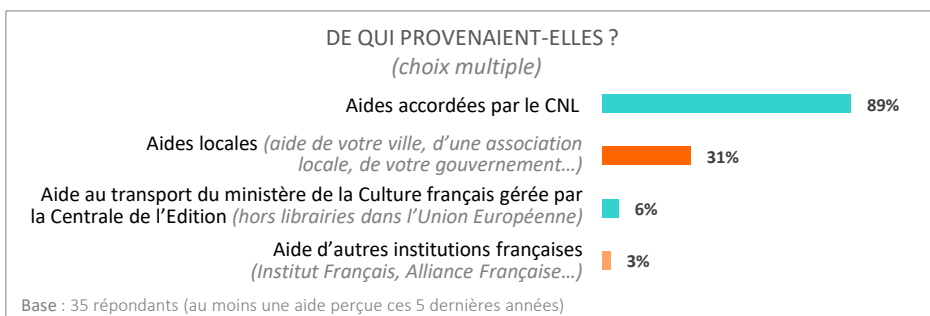
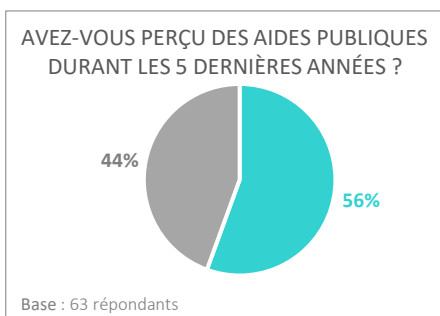
La concurrence des langues dans les marchés plurilingues

Certains pays où sont implantées les LFE sont **multilingues**, et le français partage alors sa place dans le quotidien des habitants avec d'autres langues, comme c'est le cas notamment au Liban. Cette pluralité linguistique pousse les libraires à proposer des éditions autres que françaises au sein de leurs rayons, ce qui accentue la concurrence pour les ouvrages français. Lorsque les livres francophones sont plus chers, **les clients ont davantage tendance à se tourner vers des éditions en langues concurrentes, plus accessibles financièrement**. Cette dynamique fragilise la position des librairies françaises, qui doivent alors composer avec un public exigeant, habitué à naviguer entre plusieurs offres.

II. LES ACTEURS INTERVENANT DANS LE SOUTIEN AUX LFE

Des opportunités d'aides publiques variées, qui demeurent parfois inconnues des LFE

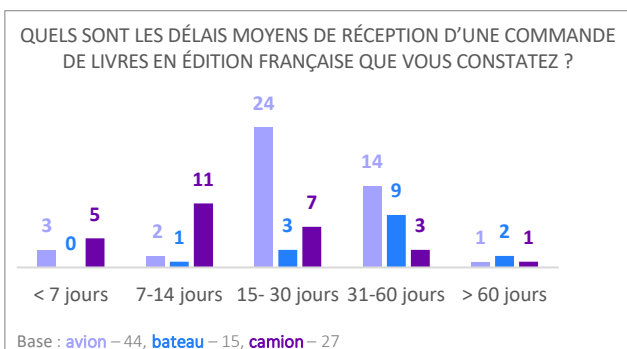
Chaque année, le ministère de la Culture répartit l'enveloppe budgétaire allouée aux LFE à travers les différents dispositifs d'aides existants, pilotés par le CNL et La Centrale de l'Édition. La très large majorité des LFE a accès à ces aides (dont les conditions d'accès sont détaillées dans les parties dédiées). Pourtant, **44% des répondants déclarent ne pas avoir touché d'aides publiques ces 5 dernières années**, et les répondants ayant touché des aides ne sont **que 6% à avoir mentionné la subvention au transport**. Cette méconnaissance résulte vraisemblablement d'un manque de communication autour de l'existence de ces aides.



Les subventions liées au transport

Le rôle de la Centrale de l'Édition

Le ministère de la Culture appuie la présence physique du livre français en soutenant le transport vers certaines destinations (avec une bonification du coût du transport vers le « grand export ») à travers la Centrale de l'Édition. Pour répartir l'enveloppe totale qui lui est confiée, et qui représente **entre 1 et 1,5 millions d'euros selon les années**, elle définit, **par zone géographique**, un taux de subvention accordées aux LFE sur les frais de livraisons de leurs commandes. La Centrale de l'Édition récupère les factures de ses transporteurs partenaires et transmet la facture décomptée du taux de subvention aux différentes librairies de son réseau. **Les libraires ont accès au taux de subvention qui leur est accordé directement depuis ces factures**, même si ceux-ci ne semblent pas toujours en prendre connaissance, comme illustré ci-dessus.



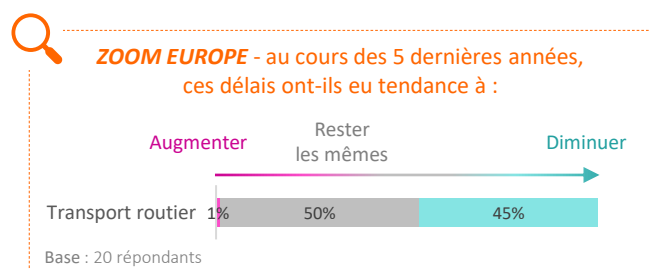
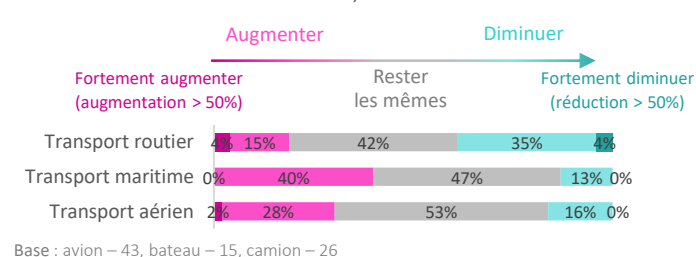
Le moyen de transport principal des commandes des LFE est le transport **aérien** (49% des répondants), suivi par le transport **rutier** (30%) et le transport **maritime** (17%).

Récemment, et pour espérer aboutir à une réduction des délais liés au transport des livres, La Centrale de l'Édition a effectué des changements de transitaires :

- **2023** : abandon du système de groupage et nouveau transitaire **rutier** pour l'**Europe**
- **2024** : changement des transitaires **aérien** et **maritime**

Une **diminution du délai de livraison** a été relevée par les répondants principalement concernant le transport rutier pour la zone **Europe**.

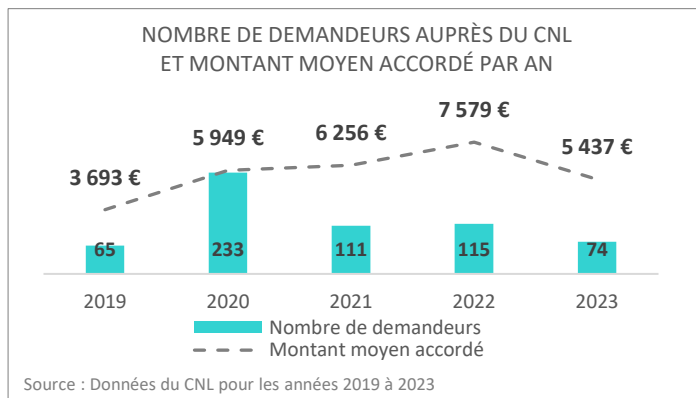
AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES, CES DÉLAIS ONT-ILS EU TENDANCE À :



Les subventions accordées par le CNL

Le CNL met en place différents dispositifs d'aide à destination des LFE, et chaque année, elles sont nombreuses à déposer des demandes pour les obtenir. Ces aides, dont le **taux d'avis favorable moyen sur la période 2019 à 2023 s'élève à 93%** (source : données du CNL), se répartissent en trois catégories principales :

- **Aide à la formation** - pour toutes les LFE : prise en charge du coût de la formation des libraires, et de leur venue au Festival National du Livre de Paris
- **Aide à la valorisation et à la diversification des fonds de la librairie** - pour les librairies possédant un exercice comptable complet : subventions accordées pour aider les librairies à diversifier leurs rayons, mettre en place des actions de communication et animations diverses, renouveler leurs équipements, et rénover leurs locaux.
- **Attribution d'un agrément** - pour les librairies ayant au minimum 3 ans d'existence et un certain stock de titres uniques en français : permet aux librairies d'obtenir un taux de subvention supérieur pour les aides citées ci-dessus et d'être identifiées par les institutions françaises



La crise sanitaire de 2020

Le pic de demandes observé en 2020 résulte des difficultés auxquelles ont fait face les libraires à la suite de la crise sanitaire. Pour les accompagner dans cette période difficile, le CNL a mis en place un **dispositif d'aide exceptionnelle**, dont une grande partie des LFE a pu bénéficier.

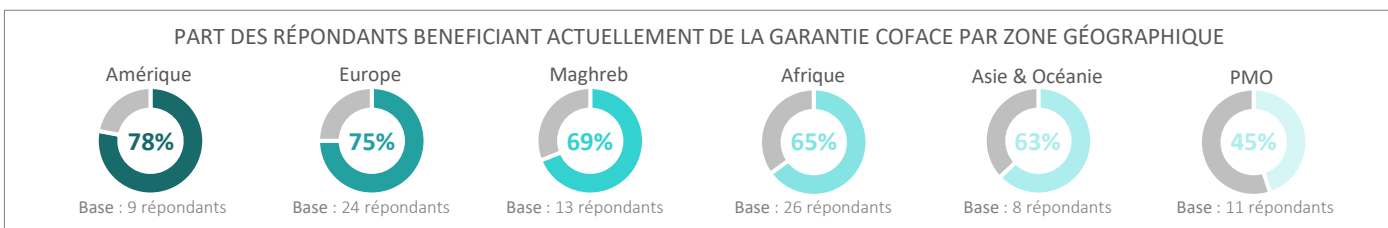
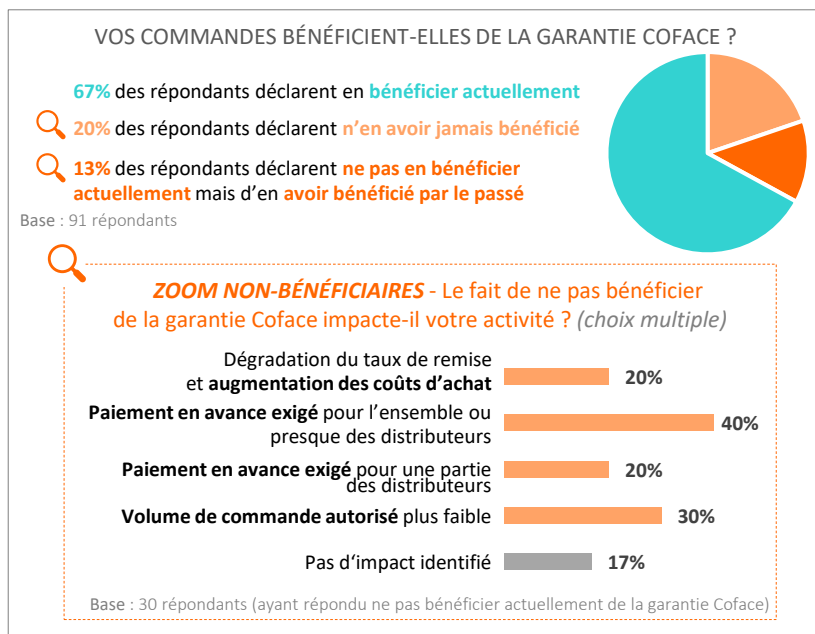
La garantie Coface, une garantie pour les distributeurs-diffuseurs quant à leurs ventes aux LFE

Dans le cadre des échanges entre les LFE et les distributeurs-diffuseurs basés en France, la garantie Coface joue un rôle déterminant pour **sécuriser les transactions à l'export**. Fournie par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, cette assurance-crédit permet aux fournisseurs français de se prémunir contre les risques de non-paiement liés à des ventes internationales. Concrètement, si une librairie étrangère ne règle pas sa facture pour des raisons commerciales (insolvabilité, retards persistants) ou politiques (instabilité, blocage des paiements), **Coface indemnise partiellement le distributeur**.

Avant de garantir une transaction, Coface évalue la solidité financière de la librairie et le contexte du pays concerné. En cas de risque jugé élevé, la couverture peut être **refusée** ou **limitée**, ce qui se répercute directement sur les conditions de vente imposées à la librairie (cf graphique ci-dessous).

La Centrale de l'Édition agit comme un intermédiaire entre Coface et les libraires. En fonction du score Coface attribué aux librairies, elle les aide à répartir le montant sur l'ensemble des distributeurs-diffuseurs français.

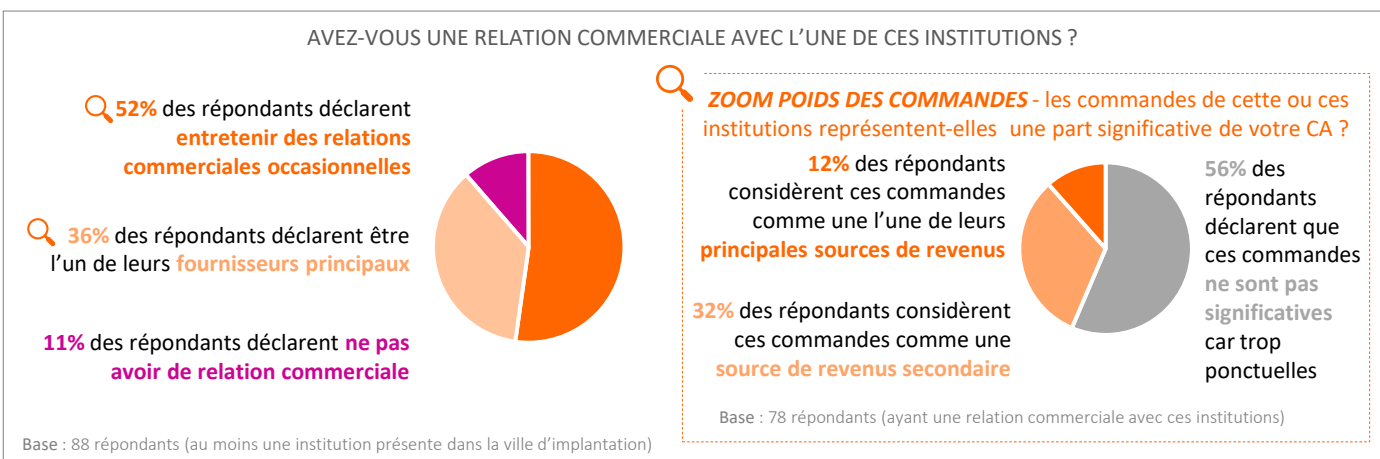
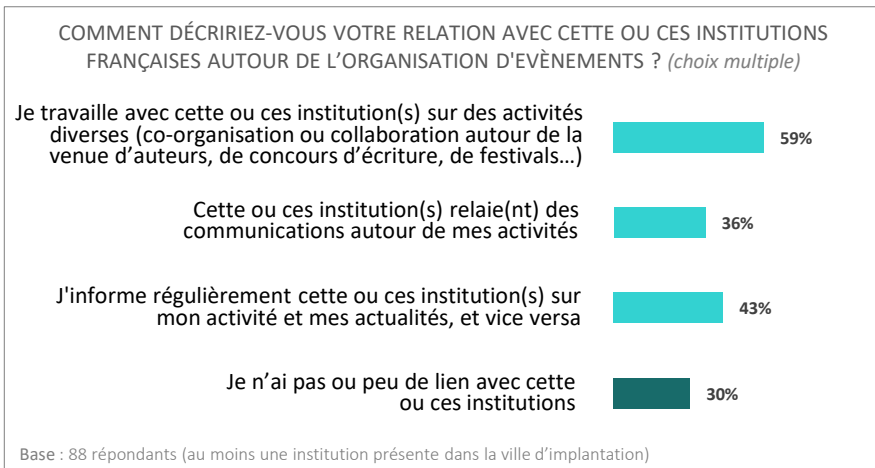
A noter que les répondants contraints à passer leurs commandes auprès d'intermédiaires locaux ne bénéficient pas de la garantie Coface.



Une coordination avec les institutions françaises locales complexe

Si la grande majorité des LFE sont implantées dans les mêmes villes que les institutions françaises (96% des librairies interrogées ont déclaré **être implantées dans une ville avec au moins une institution française* présente**), leurs relations, qu'elles soient de nature commerciale ou concernant l'organisation d'animations culturelles, varient d'une ville à une autre.

Aujourd'hui, **30%** des libraires déclarent **ne pas ou peu communiquer avec les institutions locales concernant l'organisation d'évènements culturels** ce qui peut entraîner la production d'animations en doublon ou sur des dates similaires, et restreindre les bénéfices attendus de ces évènements. De plus, alors que les libraires pourraient être les fournisseurs en éditions françaises des institutions locales, ceux-ci **déplorent des relations commerciales instables et trop ponctuelles**, les institutions bénéficiant parfois de taux avantageux en négociant en direct avec les distributeurs-diffuseurs français.



*Le terme « institutions françaises » englobe les institutions publiques suivantes : ambassades, consulats, alliances, instituts, villas, et établissements scolaires du réseau de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE)

Partie 2 - La situation financière des librairies françaises à l'étranger

La situation financière des LFE à travers le monde varie en fonction de différents critères. A travers cette partie, l'objectif est d'analyser les indicateurs financiers des répondants selon deux catégories de critères principaux : l'impact de leur situation géographique, et leur modèle économique.

🔗 Rappel de la définition des termes employés (cf schéma en page 6)

Société : structure unique ou raison sociale, correspondant à la librairie ou, le cas échéant, à plusieurs librairies ainsi qu'à d'autres activités qui y seraient regroupées (exemple : grossiste de livre)

Activité de libraire : correspond à la vente de livres au grand public et toute offre complémentaire proposée dans la librairie

Offre complémentaire : correspond aux autres offres proposées au sein du local de la librairie (exemple : papeterie)

Autre activité : correspond à une activité menée par la société hors « activité de libraire »

I. LES MODÈLES ÉCONOMIQUES DES LFE

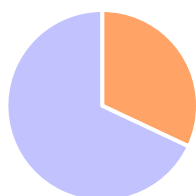
Les types de sociétés composant le réseau des LFE

Le modèle largement majoritairement au sein du réseau est celui de la librairie mono point de vente, qui concerne **78%** des répondants. Les gérants travaillent alors souvent seuls, ou accompagnés d'une petite équipe constituée de quelques employés (entre 1 et 4 pour **54%** des répondants) et qui peut être renforcée en période exceptionnelle, notamment lors des rentrées scolaires. A titre de comparaison, en France, seulement 16% des librairies indépendantes créées entre 2019 et 2023 comptent plus d'1 équivalent temps plein en plus du gérant (source : Etude « Créations 2019 – 2023 : où en sont les nouveaux libraires ? » du Syndicat de la librairie française)*.

Cependant, **certaines LFE sont devenues des entreprises diversifiées ayant développé des activités variées**, généralement toujours en lien avec le livre (**32%** des répondants ont déclaré détenir au moins une activité autre que celle de la vente de livres au grand public).

PART DES SOCIÉTÉS AYANT UNE ACTIVITÉ AUTRE QUE CELLE DE LIBRAIRE

68% des répondants n'ont qu'une activité de libraire (vente de livres au grand public)

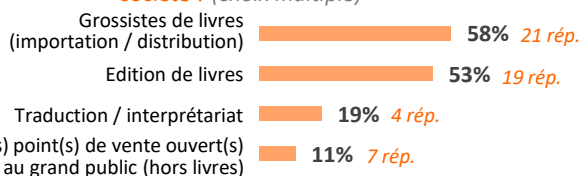


32% des répondants ont au moins une autre activité

Base : 111 répondants



ZOOM TYPE D'ACTIVITÉ - Quelles sont les activités de votre société ? (choix multiple)

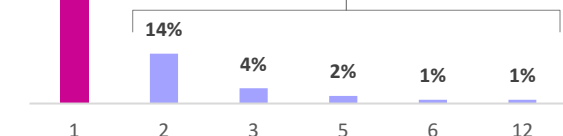


Base : 36 répondants (ayant répondu avoir au moins une autre activité)

COMBIEN D'ÉTABLISSEMENTS CORRESPONDANT À DES LIBRAIRIES VOTRE SOCIÉTÉ DÉTIENT-ELLE (hors point de vente en ligne) ?

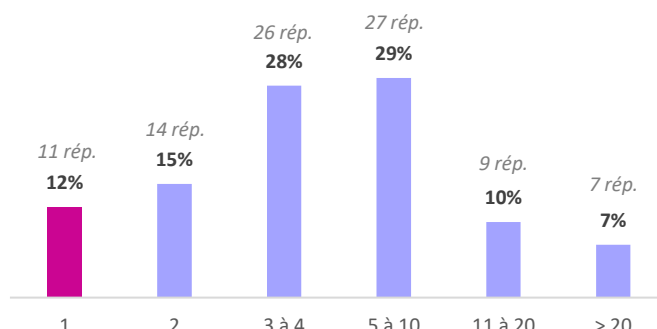
78% « Les employés sont rattachés à une librairie en particulier »
24% « Les employés peuvent travailler indifféremment dans chaque point de vente »

Base : 21 répondants (possédant plusieurs points de vente)



Base : 95 répondants

APPROXIMATIVEMENT, COMBIEN D'EMPLOYÉS, Y COMPRIS GÉRANT, SONT NÉCESSAIRES POUR FAIRE TOURNER VOTRE OU VOS LIBRAIRIE(S) ? (hors périodes exceptionnelles, telles que rentrée scolaire, fêtes de fin d'année...)



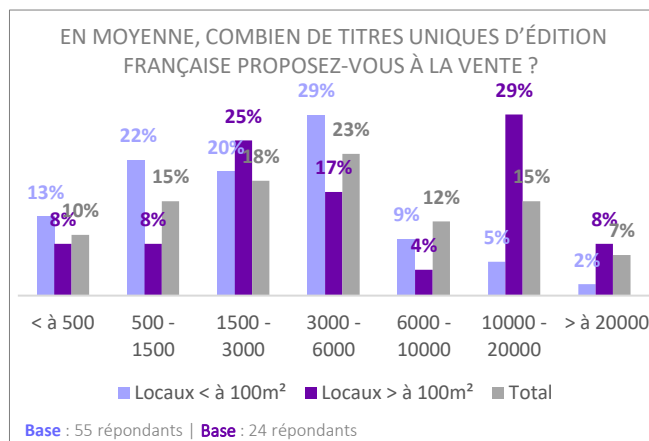
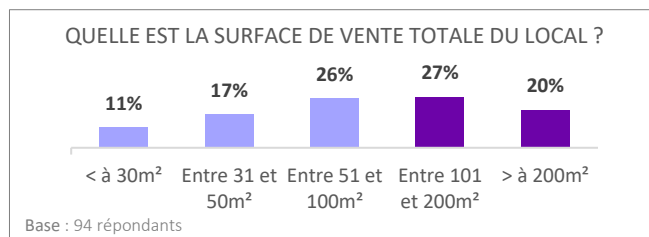
Base : 94 répondants

*Les comparaisons avec les nouvelles librairies créées en France entre 2019 et 2023 doivent être interprétées avec prudence, les contextes économiques, réglementaires et culturels étant très différents entre la France et les pays d'implantation des LFE.

Le modèle économique des librairies

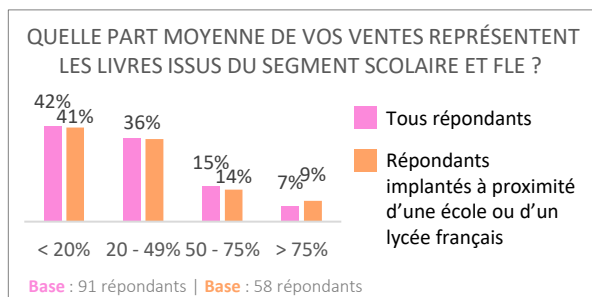
Taille du local et diversité des titres disponibles en rayon :

La majorité des LFE loue leur local (71%) et dispose d'une **surface de vente inférieure à 100m²**, une donnée similaire à ce que l'on peut retrouver au sein des nouvelles librairies en France pour lesquelles plus de la moitié des librairies créées entre 2019 et 2023 possèdent un local inférieur à 65m² (source : Etude « Créations 2019 – 2023 : où en sont les nouveaux libraires ? » du Syndicat de la librairie française). Concernant les titres qu'elles proposent en rayon, les répondants ne sont que **25%** à proposer **moins de 1 500 titres uniques** à la vente, et la majorité en proposent **entre 1 500 et 10 000** (à titre de comparaison, seules les librairies proposant un minimum de 2000 titres uniques à la vente pour les librairies françaises et 1500 pour les librairies internationales sont éligibles à l'agrément attribué par le CNL, ce qui offre la possibilité à une grande partie des LFE de demander cet agrément). En France, la moyenne des références proposées en rayon est de 7 500 (source : Etude « Créations 2019 – 2023 : où en sont les nouveaux libraires ? » du Syndicat de la librairie française), ce qui prouve que les LFE parviennent à diversifier leurs rayons. A noter également qu'il existe une corrélation attendue entre la taille du local de la librairie, et le nombre de titres uniques proposées à la vente.

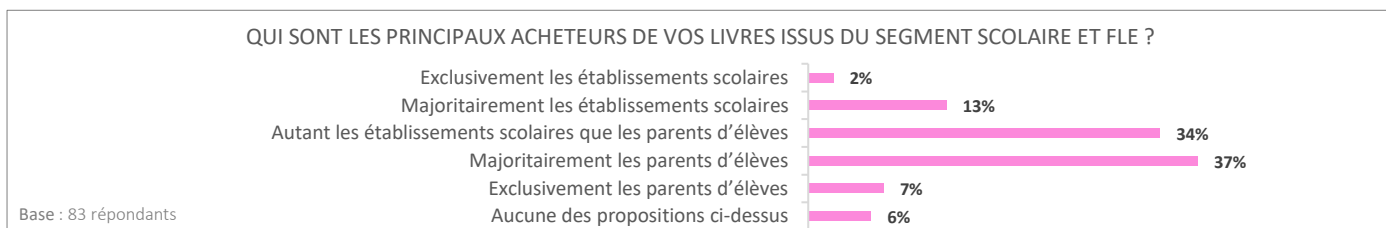


Segments éditoriaux proposés en rayon :

70% des répondants se déclarent comme étant des librairies généralistes, une tendance que l'on retrouve chez les libraires indépendants du territoire français, pour lesquels cet indicateur est de 2/3 (source : ministère de la Culture). Parmi le tiers de librairies spécialisées qui constitue le réseau des LFE, la majorité ont axé leur offre autour du **segment scolaire, parascolaire, universitaire et apprentissage de la langue française** (Français Langue Etrangère, noté FLE ci-dessous). Si certaines autres librairies, généralistes ou spécialisées sur un autre segment, proposent également un rayon scolaire, les répondants ne sont que **22%** à déclarer que ce segment représente **plus de 50% de leur chiffre d'affaires** (à noter que la proximité géographique avec une école ou un lycée français n'a pas d'impact sur les ventes scolaires, cf graphique de droite ci-dessous).



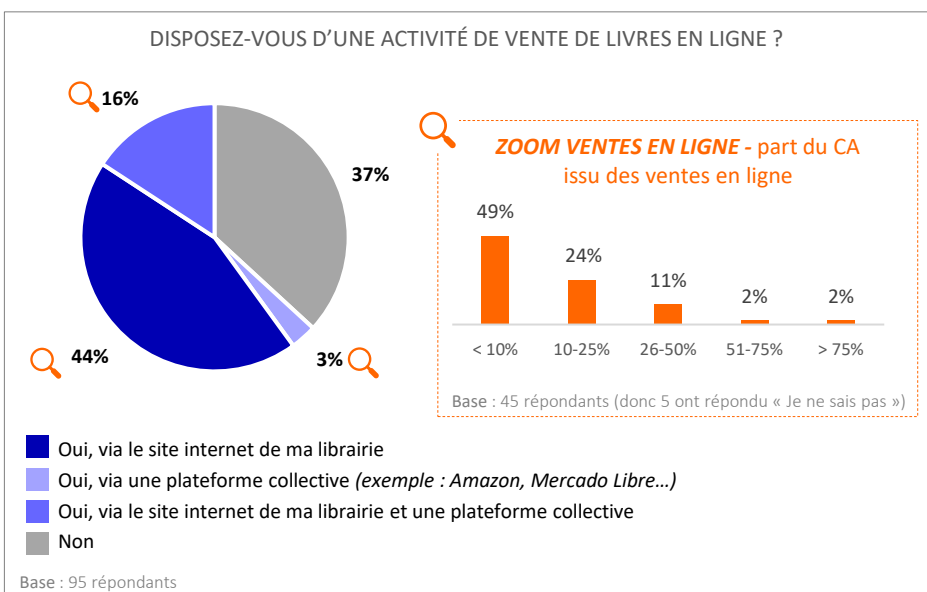
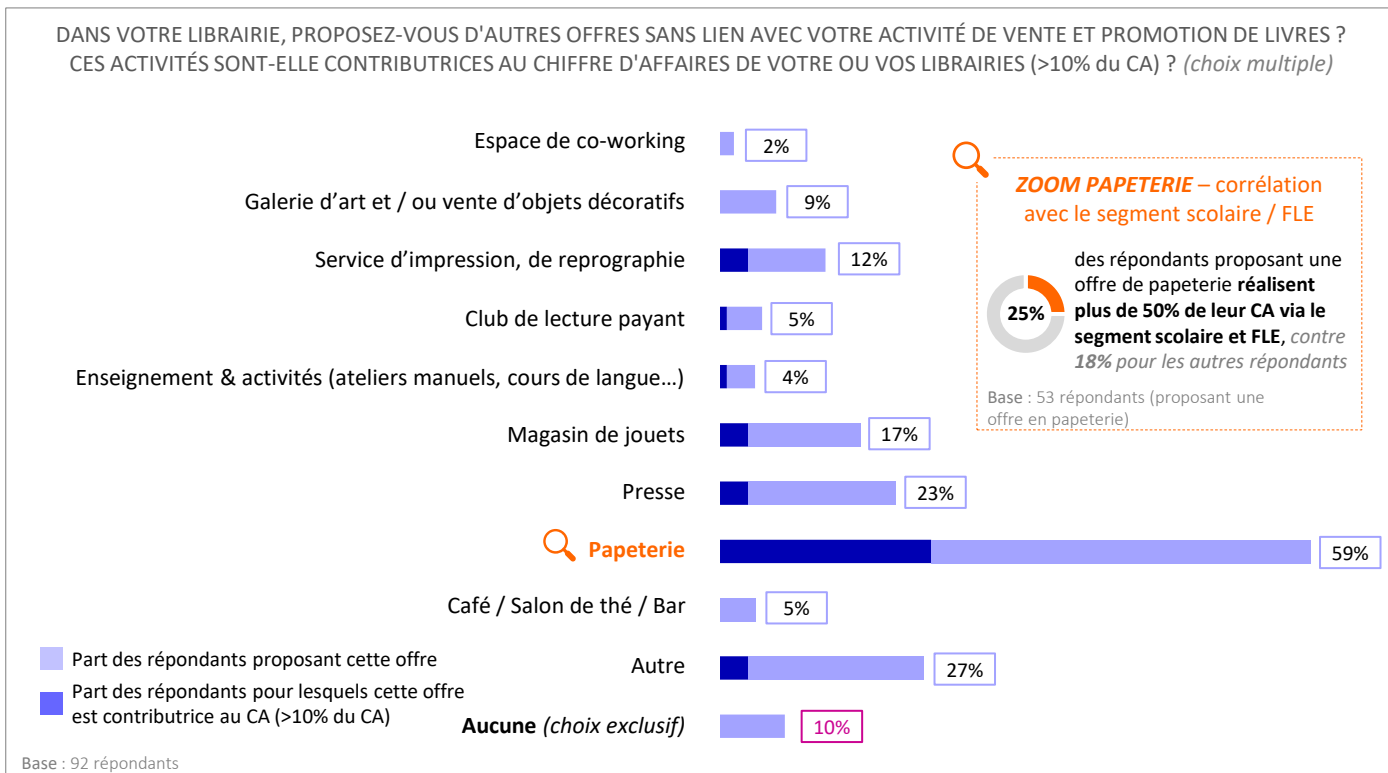
La clientèle du segment scolaire des LFE est **principalement constituée des parents d'élèves**. Certains libraires parviennent à mettre en place des **contrats avec les établissements scolaires locaux** pour que ceux-ci s'approvisionnent directement auprès d'eux et redistribuent par la suite les manuels aux élèves, ce qui leur permet de **conserver une certaine stabilité financière**.



Offres complémentaires proposées en librairie :

Afin d'accroître leur clientèle et d'améliorer leur rentabilité, de nombreuses LFE ont fait le choix de diversifier les offres qu'elles proposent au sein de leur librairie. Les répondants sont **90% à avoir déclaré proposer au moins une autre offre additionnelle aux livres au sein de leur local**. A titre de comparaison, en France, 40% des librairies créées entre 2019 et 2023 proposent d'autres produits que le livre, le café ressortant comme l'offre la plus représentée, une tendance en hausse mais qui demeure moins présente qu'au sein du réseau des LFE (source : Etude « Créations 2019 – 2023 : où en sont les nouveaux libraires ? » du Syndicat de la librairie française).

Concernant les LFE, si la nature de ces offres varie, elles demeurent généralement en lien avec les livres. La **papeterie** est l'offre la plus développée au sein de l'ensemble du réseau, et le développement de cette offre permet souvent à la librairie d'accroître la part de son chiffre d'affaires issue du segment scolaire et LFE (cf graphique « Zoom papeterie »).



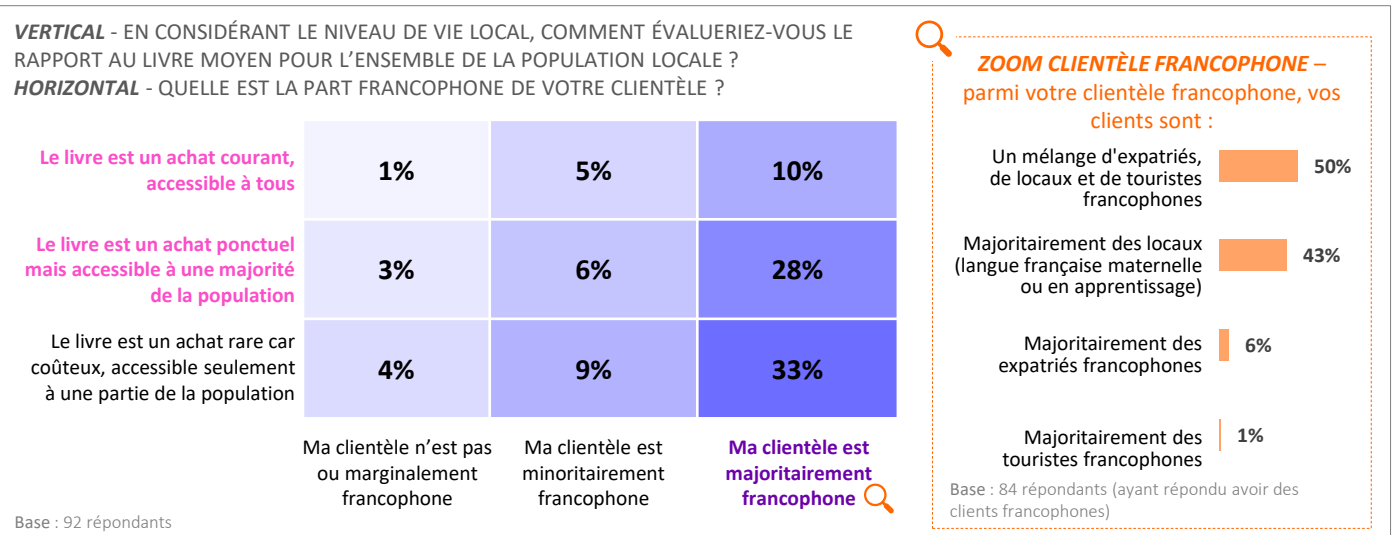
Ventes en ligne

Enfin, afin de contrer la présence croissante la concurrence croissante des sites de vente en ligne, **63% des librairies ont développé une activité de vente en ligne**, généralement par le biais de **leur propre site internet**. Si ce nouveau canal de distribution ne représente pour l'instant qu'une part minime du chiffre d'affaires (issu de la vente de livres) des librairies, la pratique demeure une opportunité à explorer, et il pourrait être pertinent d'accompagner les LFE dans le développement de cette activité, notamment d'un point de vue formation.

La clientèle des LFE

La clientèle des LFE est majoritairement constituée de francophones : **71% des répondants ont une clientèle constituée majoritairement de francophones**. Cependant, les autres LFE attirent une clientèle peu voire non francophone. Cet indicateur révèle de la puissance de ces librairies à diffuser la culture française à travers le monde en attirant une clientèle curieuse de la découvrir, et résulte notamment de la **vente de beaux-livres, romans graphiques et BD** (où l'importance de la compréhension de la langue est amoindrie) ou d'une envie **d'apprendre la langue française**.

Concernant l'impact du niveau de vie local, **54% des répondants considèrent être implantés dans une zone où le niveau de vie local permet de rendre l'achat de livres accessible à une majorité de la population**, voire à l'ensemble de la population, quand la seconde moitié indique que le livre demeure un achat trop coûteux pour la population locale.

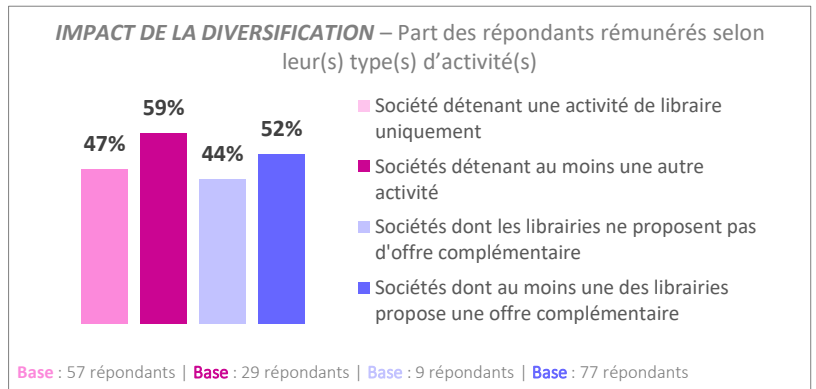
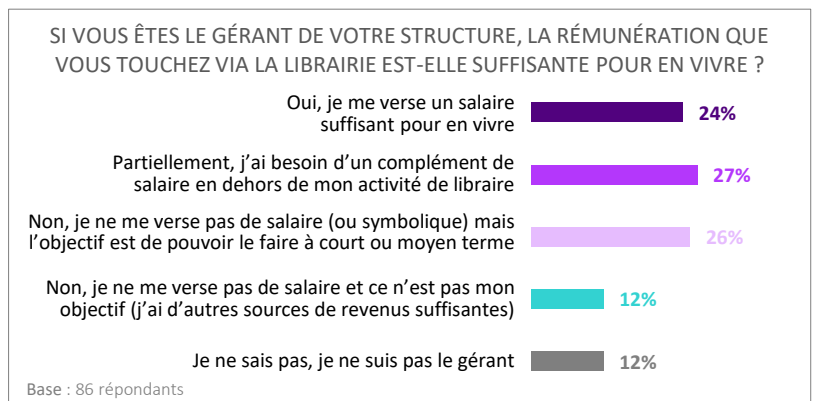


L'impact sur la rémunération des libraires

77% des répondants ont développé leur entreprise (c'est-à-dire leur librairie et toute éventuelle activité annexe) **avec comme objectif d'atteindre un seuil de rentabilité leur permettant de se verser un salaire suffisant pour en vivre**.

Ainsi, la diversification de leurs activités, que ce soit au niveau de la société ou au niveau des offres proposées à la clientèle au sein même des librairies, est une solution envisagée par de nombreux libraires pour augmenter leur résultat. En effet, parmi l'ensemble des répondants, **la diversification augmente la capacité à se rémunérer entre 8 et 12% selon le type d'activité développé** (cf graphique « Zoom répondants rémunérés »). Par exemple, **47%** des libraires qui ne détiennent qu'une activité de libraire se rémunèrent, alors qu'ils sont **59%** à pouvoir le faire lorsqu'ils détiennent d'autres activités.

Cependant, dans l'ensemble, la majorité des gérants des LFE peine à se rémunérer de manière suffisante pour en vivre, un constat qui résulte des problématiques soulevées par les répondants dont le détail est évoqué en partie 3 de l'étude.



II. UNE SITUATION FINANCIÈRE POUR PARTIE DÉPENDANTE DU CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL

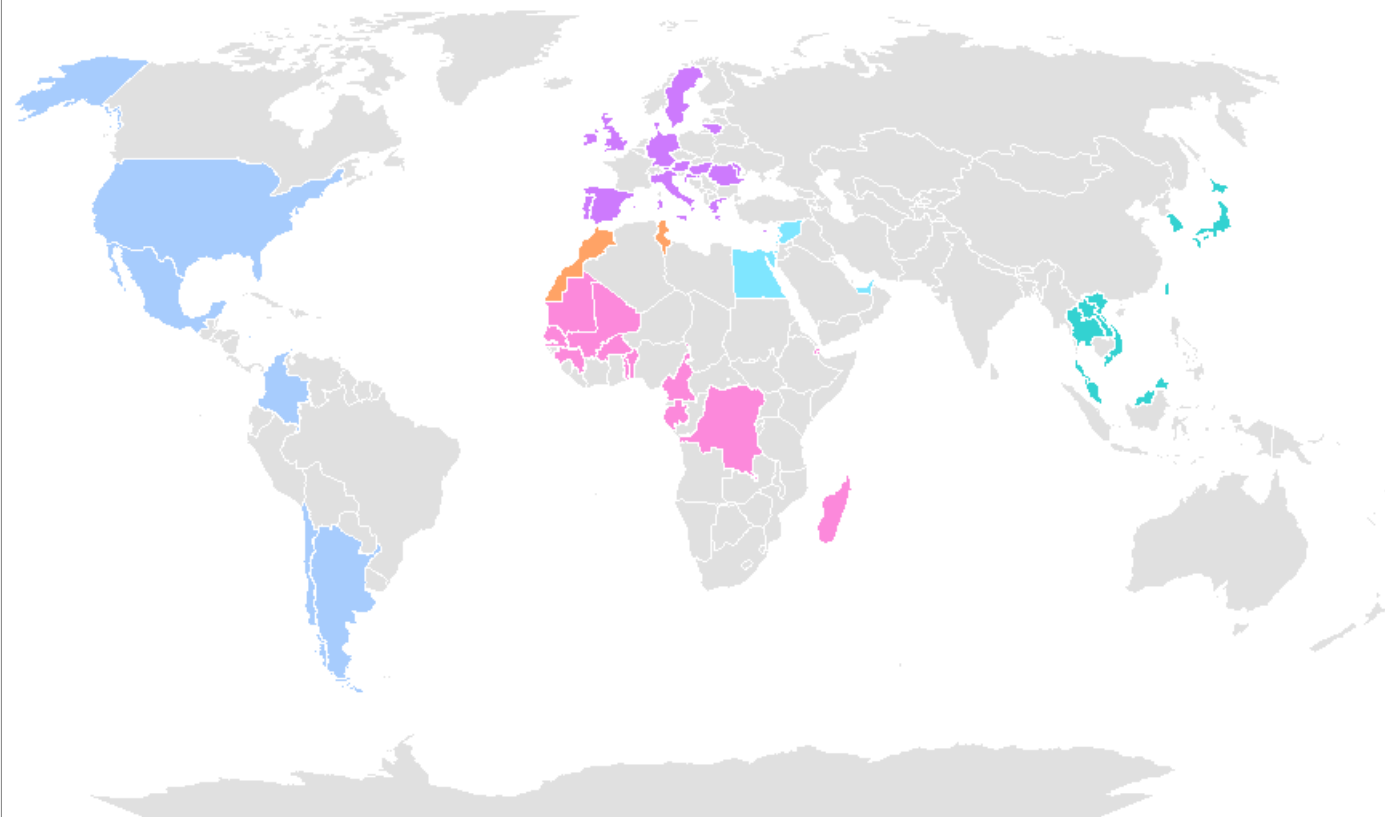
Les LFE sont implantées dans le monde entier, et sont donc soumises à **des contextes géopolitiques et économiques locaux qui peuvent fortement varier en fonction de leur pays**. Afin d'analyser les données récoltées sur un panel pertinent, les répondants ont été regroupés par zones géographiques.

💡 Rappel concernant le périmètre des répondants

291 sociétés ont été recensées par le CNL, l'AILF et la Centrale de l'Édition, implantées dans **80 pays différents**. En raison de leur proximité immédiate avec les fournisseurs français ou de la forte présence de la langue française, les librairies implantées en Belgique, en Suisse, au Luxembourg et dans les zones francophones du Canada sont exclues du périmètre de l'étude.

95 sociétés ont répondu au moins partiellement au questionnaire, à travers **52 pays différents**.

RÉPARTITION DES RÉPONDANTS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Base : 95 répondants (répondants considérés hors périmètre exclus)

/!\ Parmi l'ensemble de ces répondants, tous n'ont pas fourni de données financières analysables. Par conséquent, les indicateurs analysés dans les pages suivantes prendront en compte un panel de répondant restreint.

Europe		Afrique		Maghreb	P & M-Orient	Asie & Océanie	Amérique
Allemagne	Irlande	Bénin	Guinée	Maroc	Egypte	Corée du sud	Argentine
Andorre	Italie	Burkina Faso	Madagascar	Tunisie	Emirats arabes unis	Japon	Chili
Autriche	Lituanie	Cameroun	Mali		Israël	Laos	Colombie
Chypre	Moldova	Comores	Maurice		Liban	Malaisie	République Dominicaine
Croatie	Portugal	Congo	Mauritanie		Syrie	Taïwan	États-Unis
Danemark	Roumanie	Congo RD	Sénégal			Thaïlande	Mexique
Espagne	Royaume Uni	Djibouti	Togo			Vietnam	
Grèce	Suède	Gabon					
Hongrie							

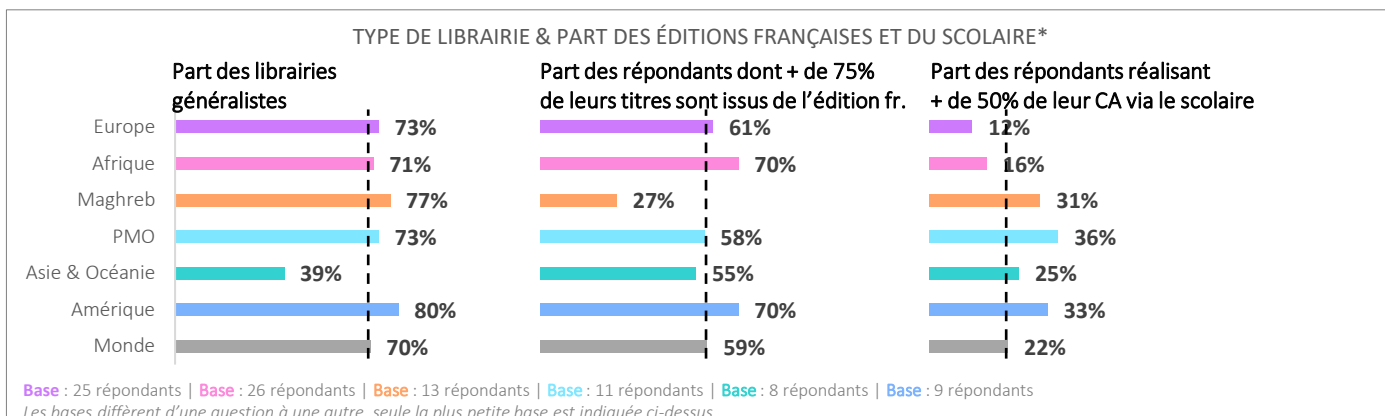
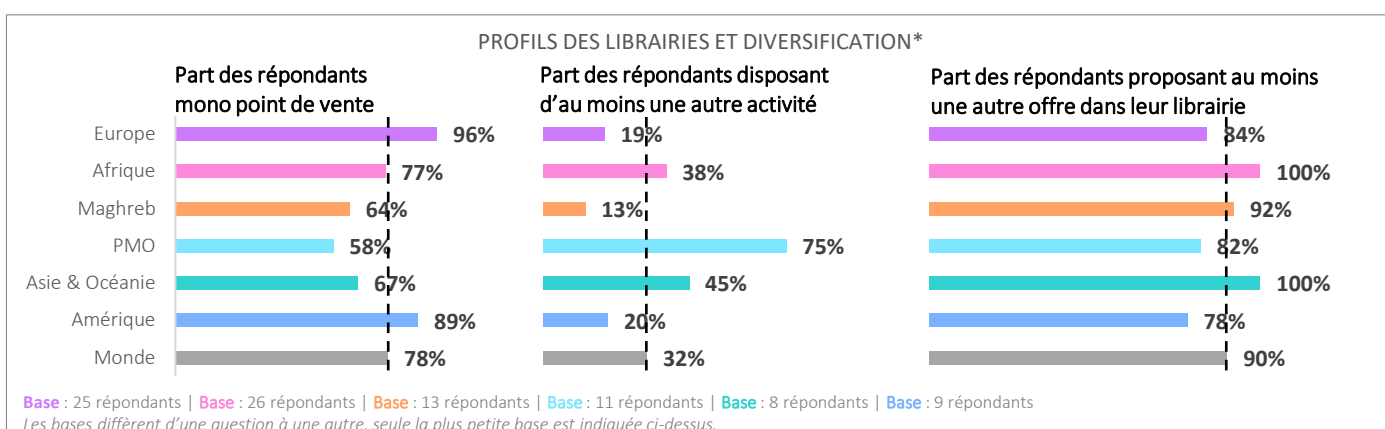
Une analyse comparative des LFE par zone géographique

Les modèles économiques des LFE par zone géographique

Les LFE évoluant dans des contextes géopolitiques et économiques variables selon leur pays d'implantation, **leur profil varie en fonction de l'influence locale qu'elles reçoivent**. En effet, afin de répondre aux contraintes auxquelles elles font face et aux demandes des populations, certaines ont fait le choix de diversifier leur activité, quand d'autres se sont tournées vers des modèles de librairie plus classique.

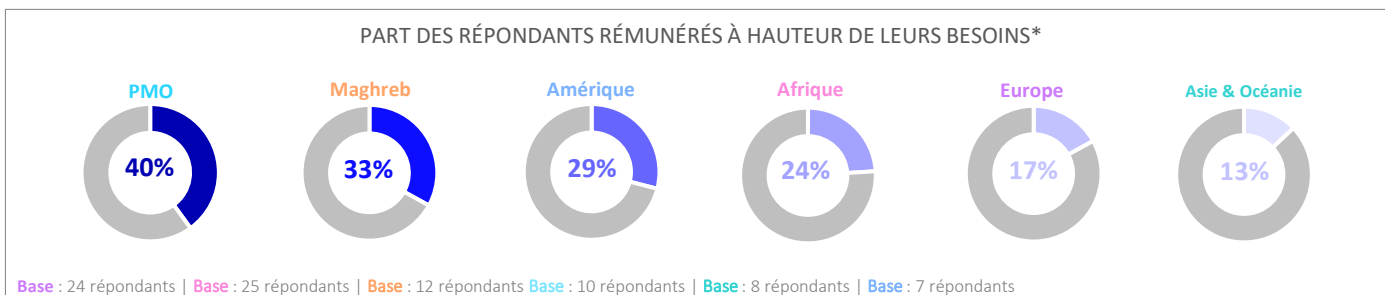
Au **Maghreb** et au **Proche et Moyen-Orient**, les LFE ont davantage axé leur modèle économique sur la **multiplication des points de vente**. En effet, il existe dans ces zones une présence encore importante du français, a minima dans certains pays, et donc un fort potentiel de clientèle créant un climat favorable au développement des librairies. Un risque est cependant soulevé par certains répondants concernant le développement potentiel d'un climat de concurrence entre les LFE les plus développées.

A l'inverse, en **Europe**, et en **Amérique**, les LFE suivent des **modèles plus traditionnels s'apparentant aux librairies indépendantes implantées sur le territoire français**, soit le modèle de la librairie mono point de vente n'ayant pas développé son activité sur d'autres segments.



La rémunération des libraires :

La capacité de percevoir une rémunération ne paraît pas liée à la zone géographique ; au contraire, elle est corrélée à la **diversification de l'activité** et à la **multiplicité des points de vente**.



*Le détail de ces résultats est disponible par zones géographiques à partir de la page 25 et en annexes.

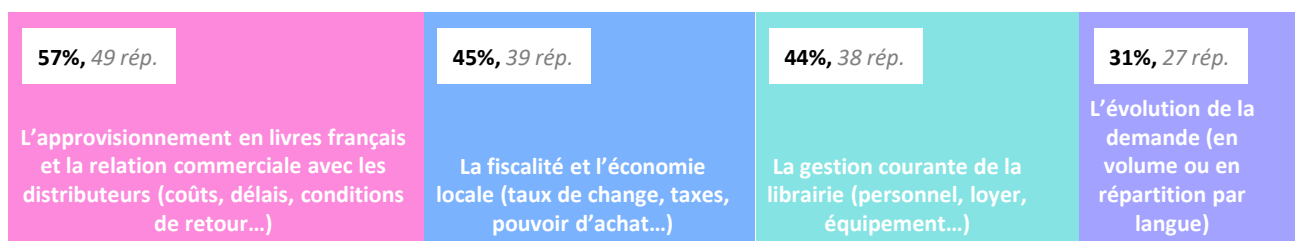
Partie 3 - Enjeux contemporains et perspectives de développement

I. DES CONTRAINTES STRUCTURELLES ET DES RISQUES ÉMERGENTS DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL MOUVANT

Les LFE sont soumises à des contraintes principalement liées à leur éloignement géographique avec la France et au contexte local de leur pays d'implantation. Les problématiques identifiées par les répondants concernent principalement :

- L'**approvisionnement en livres français** et la **relation commerciale avec les distributeurs** (coûts, délais, conditions de retour...)
- La **fiscalité** et l'**économie locale** (taux de change, taxes, pouvoir d'achat...)
- La **gestion courante** de la librairie (personnel, loyer, équipement...)
- L'**évolution de la demande** (en volume ou en répartition par langue)

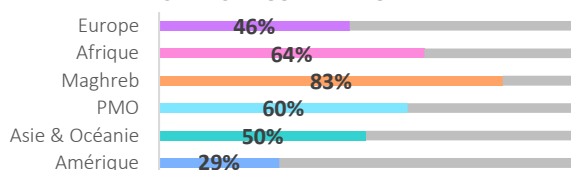
VOS PROBLÉMATIQUES OPÉRATIONNELLES LES PLUS IMPORTANTES CONCERNENT PLUTÔT : *(choix multiple)*



Base : 86 répondants

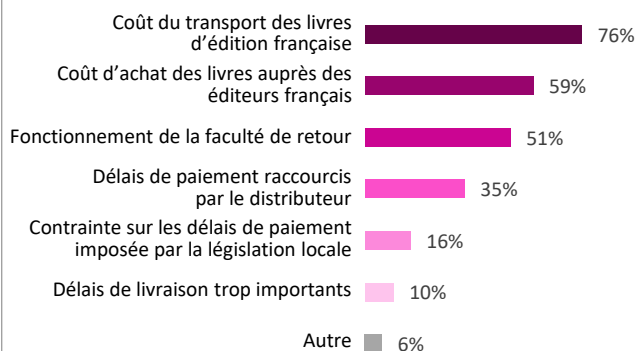
L'approvisionnement en livres français et la relation commerciale avec les distributeurs

PART DES RÉPONDANTS AYANT SÉLECTIONNÉ CETTE CATÉGORIE PAR ZONE



Base : 49 répondants au total

FACTEURS LES PLUS IMPACTANTS *(choix multiple)*



Base : 49 répondants

La complexité liée à l'approvisionnement en livres français, pas seulement lié à l'éloignement géographique des LFE avec la France, a un **impact financier** important pour les libraires. En effet, **plus de la moitié des répondants ont sélectionné cette catégorie** (cf graphique ci-dessus), et parmi eux, ce sont les **facteurs liés aux coûts (frais de transport à 76% et coût d'achat à 59%)** qui se démarquent particulièrement.

Concernant les **coûts liés au transport des livres**, de très nombreuses LFE disposent automatiquement de l'aide au transport allouée par la Centrale de l'Édition, mais la grande majorité des répondants semblent ignorer son existence, comme indiqué en partie 1 de l'étude (seulement 2 répondants sur 63 ont indiqué avoir bénéficié de cette aide durant les 5 dernières années, cf page 12).

Concernant le **coût d'achat des livres**, les LFE regrettent que le taux de remise qui leur est accordé soit **similaire à celui accordé aux librairies implantées sur le territoire français**, ce qui ne leur permet pas d'absorber les coûts supplémentaires induits par les frais de transport. Sur le long terme, certaines LFE pourraient donc avoir tendance à se tourner vers des livres d'autres nationalités, ces éditions étant perçues comme moins coûteuses par les répondants.

La fiscalité et l'économie locale

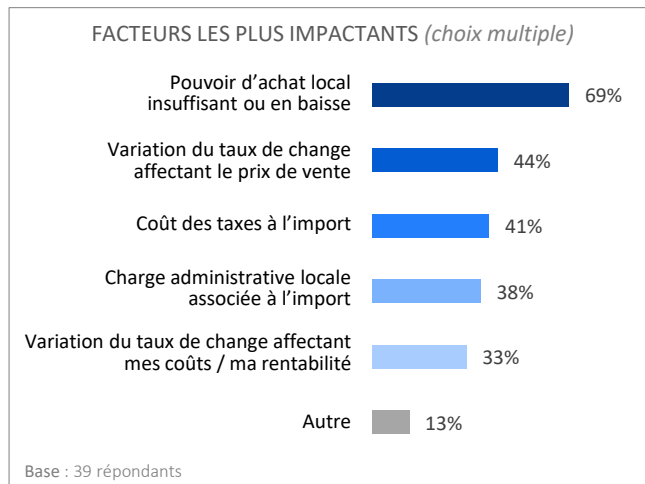
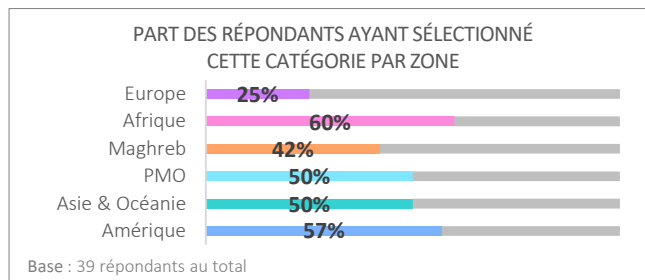
Parmi les préoccupations majeures des LFE, les enjeux fiscaux et économiques locaux occupent une place centrale. Ils sont mentionnés par **45 %** des répondants comme un facteur structurant de leurs difficultés, ce qui reflète la **forte dépendance des LFE aux dynamiques économiques de leur pays d'implantation**.

Le **pouvoir d'achat local** (cité par **69%** des répondants concernés) se révèle être le principal facteur d'inquiétude dans cette catégorie. Le livre reste, dans de nombreuses régions, un produit relativement onéreux perçu comme non essentiel, ce qui limite la clientèle potentielle, et ce indépendamment de la nationalité des ouvrages.

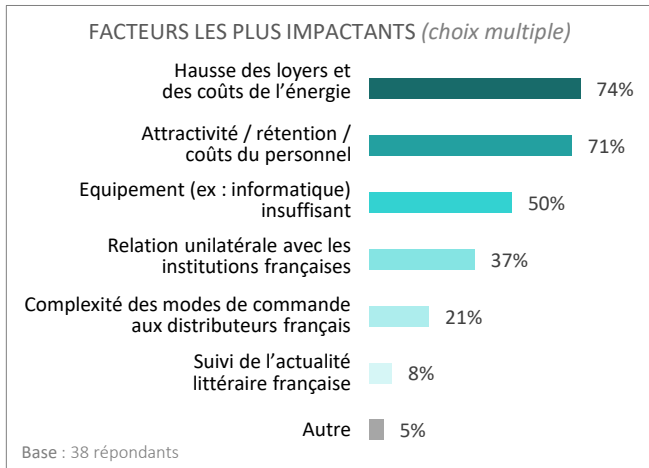
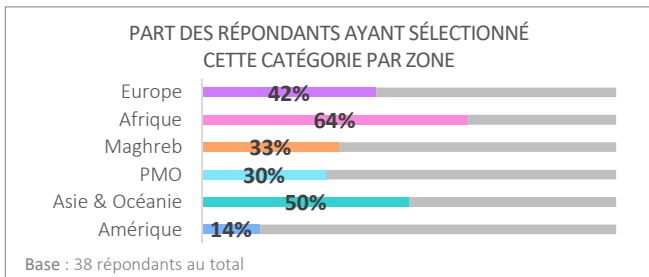
Ce frein est renforcé par la **variation des taux de change**, qui affecte à la fois les prix de vente (**44%**) et les marges des libraires (**33%**). La dépendance au cours de l'euro, combinée à l'instabilité monétaire de certaines zones géographiques, **complexifie les projections économiques et fragilise la rentabilité**.

Par ailleurs, les coûts liés aux **taxes à l'import** (**41%**) et aux **charges administratives locales** (**38%**) imposées par certains gouvernements constituent des obstacles logistiques et financiers récurrents.

L'instabilité économique locale est également un **frein à l'attribution de la garantie Coface** (cf page 13), ce qui complexifie encore davantage la capacité des libraires à rebondir en cas de crise et à se constituer un capital économique stable.



La gestion courante de la librairie



La complexité liée à la gestion quotidienne des librairies (mentionnée par **44%** des répondants) se distingue par deux défis majeurs : la **hausse des loyers et des coûts de l'énergie** (**74%**) et la **difficulté à attirer ou retenir le personnel** (**71%**). Le poids de ces charges, pouvant peser lourdement sur l'équilibre économique des librairies, est malheureusement une problématique commune à de nombreuses petites structures, quelque soit le type de produits qu'elles proposent.

La question de l'**équipement insuffisant**, citée par **50%** des répondants, arrive en troisième position, malgré l'**existence du dispositif d'aide du CNL** pour la « valorisation et la diversification des fonds de la librairie » (cf page 13), qui prend en compte les demandes concernant l'acquisition de matériel (équipements et logiciels). Ce décalage pourrait traduire un **manque d'information** concernant les demandes pouvant être prises en charge à travers les différents dispositifs d'aide du CNL. À l'inverse, seuls **8%** des répondants évoquent des difficultés à suivre l'**actualité littéraire française**, ce qui montre une certaine autonomie des librairies sur ce point.

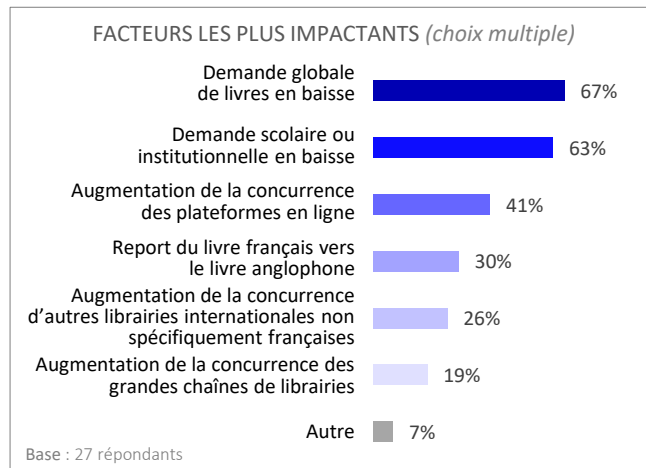
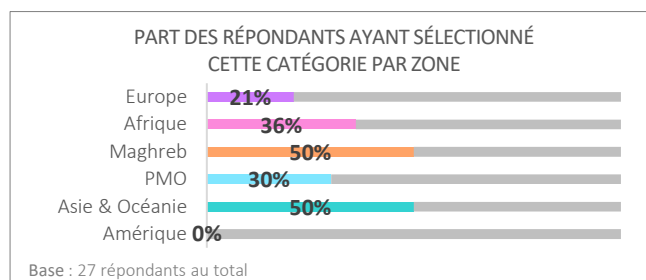
La **relation** parfois **déséquilibrée avec les institutions françaises** (**37%**) déjà évoquée en partie 1 de l'étude (cf page 14) souligne le besoin d'un **dialogue plus fluide** entre elles et les LFE installées dans les mêmes villes.

L'évolution de la demande

Enfin, l'évolution de la demande représente un enjeu notable pour **31%** des librairies interrogées, avec une inquiétude marquée autour de la **baisse globale de la demande de livres (67%)** et de la **demande scolaire ou institutionnelle (63%)**. En effet, si la part du scolaire n'est pas considérée comme la source principale de revenus des répondants (*cf page 16*), certaines LFE dépendent tout de même des commandes des établissements scolaires pour maintenir leur chiffre d'affaires, et **sécurisent donc ces ventes via des accords informels avec les établissements**. En cas de changement de direction, ces accords peuvent être remis en question, ce qui peut entraîner des répercussions sur la stabilité économique de la librairie.

Par ailleurs, la **concurrence des plateformes en ligne (41%)**, qui progressent depuis deux décennies dans de nombreux pays, est perçue comme une réelle menace par les libraires qui peinent à proposer **des prix suffisamment compétitifs**.

Le **report vers le livre anglophone (30%)** et la **concurrence d'autres librairies internationales (26%)** traduisent quant à eux une évolution des pratiques de lecture, en particulier dans les zones où le français n'est plus la langue dominante, d'autant plus **quand ces éditions se vendent à un prix plus accessible que les éditions françaises** (*cf page 11*).

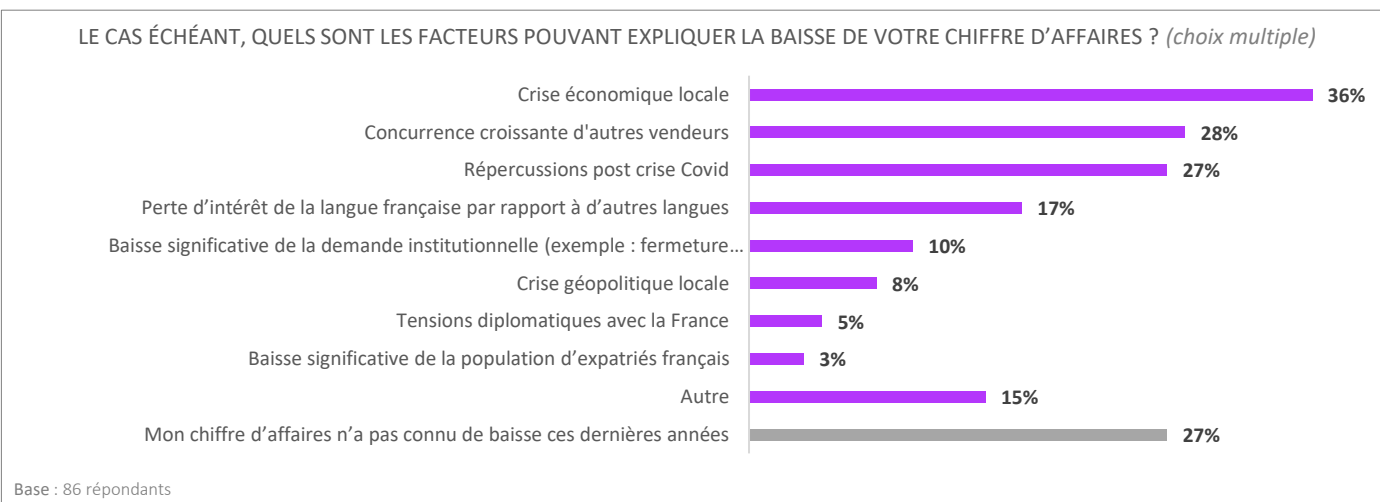


L'impact de ces facteurs sur les ventes des LFE

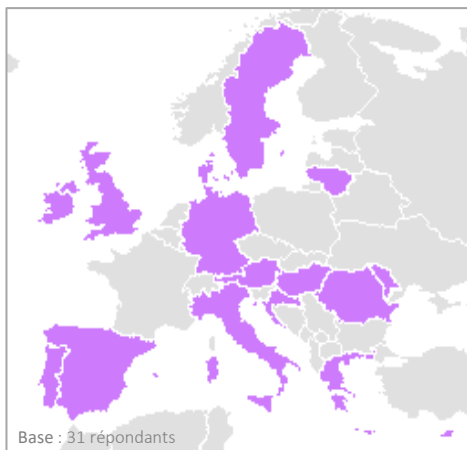
Les enjeux identifiés par les répondants sont plus ou moins impactant pour les LFE. Les différents dispositifs d'aides dont elles disposent et leur capacité d'adaptation notamment grâce à la diversification de leurs activités ont permis aux LFE de s'adapter à certaines de ces contraintes pour en limiter les répercussions sur leur chiffre d'affaires.

Cependant, **73%** des LFE interrogées **déplorent une baisse de leur chiffre d'affaires ces dernières années**. Cette baisse est principalement due à des **crises économiques locales** et à la **concurrence croissante d'autres vendeurs**. Également, et ce malgré le dispositif d'aide offert par le CNL en 2020, les **répercussions post crise Covid** continuent de peser sur la stabilité financière des LFE, même si celles-ci perçoivent enfin des améliorations.

La **perte d'intérêt pour la langue française** arrive également en quatrième position du classement, justifiée en grande partie par le prix des éditions françaises en comparaison aux éditions locales et anglophones.



EUROPE



71,5% de taux d'urbanisation



45 000 PPA de PIB par habitant de la zone Europe pour l'année 2023

- **41 400 PPA** pour l'Union Européenne
- **26 200 PPA** pour les pays hors Union Européenne

Source : Banque Mondiale

LE FRANÇAIS EST-IL UNE LANGUE DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS VOTRE VILLE (exemple : possibilité de parler français au supermarché...)?



des répondants déclarent que **le français est une langue du quotidien** dans leur ville

Base : 25 répondants

VOTRE OU VOS ÉTABLISSEMENTS SONT-ILS IMPLANTÉS DANS UNE VILLE AVEC UNE PROPORTION IMPORTANTE D'EXPATRIÉS FRANÇAIS ?



des répondants déclarent **être implantés dans une zone avec une forte proportion d'expatriés français**

Base : 25 répondants

Malgré les crises traversées par l'Europe ces dernières années, l'espace européen dans lequel sont implantées les LFE, composé à la fois de pays membres de l'Union Européenne et de pays hors Union Européenne, présente un **contexte géopolitique globalement favorable à l'activité culturelle**. Dans les États membres de l'UE, le cadre juridique commun, la liberté de circulation et les partenariats éducatifs renforcent la présence de la langue française, en particulier dans les grandes villes où sont implantées les LFE. La France entretient avec ces pays des **relations diplomatiques et culturelles soutenues**, notamment par le biais des lycées français et des institutions françaises. La **proximité géographique avec la France** est également un atout majeur pour les LFE implantées dans cette zone : les frais de transport y sont moins élevés, et les délais de livraison raccourcis en comparaison avec certaines autres zones géographiques du monde.

Caractéristiques des LFE implantées en Europe :

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DÉTENUS PAR LES RÉPONDANTS



des répondants sont des **librairies mono point de vente**, un seul répondant possédant 2 points de vente, + 18% versus monde

Base : 31 répondants

TYPE DE LIBRAIRIE ET PART DES ÉDITIONS FRANÇAISES ET DU SCOLAIRE



des librairies des répondants sont des **librairies généralistes**, + 3% versus monde

Pour **61%** des répondants, l'édition française représente **plus de 75% de leurs titres uniques en rayon**, + 2% versus monde
12% des répondants (soit 3) réalisent **plus de 50% de leur CA grâce au scolaire**, - 10% versus monde

Base : 25 répondants

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES ET OFFRES ANNEXES PROPOSÉES EN LIBRAIRIE



des répondants exercent une **autre activité que la librairie** (soit 6 répondants), - 13% versus monde



des répondants proposent une **offre complémentaire à la vente de livre au sein de leur local** (soit 21 répondants), - 6% versus monde

Parmi eux, **44%** proposent une offre de papeterie, - 15% versus monde

Base 1 : 31 répondants | Base 2 : 25 répondants

Situation actuelle et principales problématiques :

VENTE EN LIGNE



56% des répondants disposent d'une activité de vente en ligne, - 7% versus monde

Ils **détiennent tous leur propre plateforme** et 2 répondants sont également présents sur une place de marché, telle qu'Amazon

Base : 25 répondants

RÉMUNÉRATION DES LIBRAIRES

Oui, je me verse un salaire suffisant pour en vivre **17%**
- 7% vs. monde

Partiellement, j'ai besoin d'un complément de salaire en dehors de mon activité de libraire **17%**
- 10% vs. monde

Non, je ne me verse pas de salaire (ou symbolique) mais l'objectif est de pouvoir le faire à court ou moyen terme **50%**
+ 24% vs. monde

Non, je ne me verse pas de salaire et ce n'est pas mon objectif (j'ai d'autres sources de revenus suffisantes) **13%**
+ 1% vs. monde

Je ne sais pas, je ne suis pas le gérant **4%**
- 8% vs. monde

Base : 24 répondants

PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES (choix multiple)

Approvisionnement en livres français et relation avec les distributeurs **46%**
- 11% vs. monde

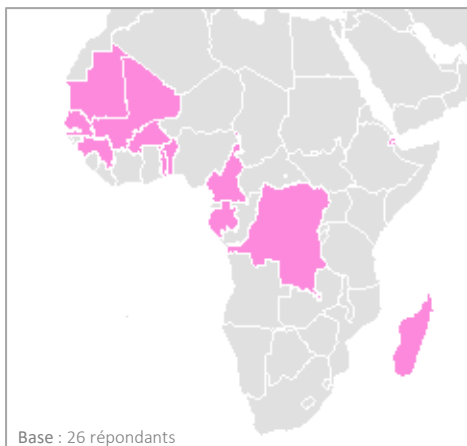
Fiscalité et économie globale **25%**
- 20% vs. monde

Gestion courante de la librairie **42%**
+ 2% vs. monde

Evolution de la demande **21%**
- 10% vs. monde

Base : 24 répondants

AFRIQUE



43,6% de taux d'urbanisation



3 800 PPA de PIB par habitant de la zone Afrique pour l'année 2023
Source : Banque Mondiale

LE FRANÇAIS EST-IL UNE LANGUE DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS VOTRE VILLE (exemple : possibilité de parler français au supermarché...)?



88% des répondants déclarent que **le français est une langue du quotidien** dans leur ville

Base : 26 répondants

VOTRE OU VOS ÉTABLISSEMENTS SONT-ILS IMPLANTÉS DANS UNE VILLE AVEC UNE PROPORTION IMPORTANTE D'EXPATRIÉS FRANÇAIS ?



62% des répondants déclarent **être implantés dans une zone avec une forte proportion d'expatriés français**

Base : 26 répondants

L'Afrique francophone présente un **contexte géopolitique contrasté**, mêlant **stabilité relative dans certains pays** (Sénégal, Côte d'Ivoire, Maroc) et **tensions politiques ou sécuritaires dans d'autres** (Mali, Burkina Faso, Tchad). De nombreuses économies restent en développement, et s'il existe une classe moyenne émergente, le pouvoir d'achat global reste limité. Les relations avec la France historiquement fortes sont nourries par les liens diplomatiques, éducatifs et culturels existants, et **la forte présence du français représente une véritable source d'opportunité pour les LFE**, même si ces relations sont parfois mises à l'épreuve des **remises en question de l'influence française**. Ainsi, la demande en livres français, notamment à des fins éducatives, demeure élevée pour la majorité des populations locales. Les LFE implantées sur le territoire sont donc très nombreuses à avoir associé leur activité de libraire à une **offre de papeterie**, créant ainsi des lieux de rencontre culturels et éducatifs complets pour ces populations.

Caractéristiques des LFE implantées en Afrique :

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DÉTENUS PAR LES RÉPONDANTS



77% des répondants sont des **librairies mono point de vente**, 6 répondants possèdent plus d'un point de vente, - 1% *versus monde*

Base : 26 répondants

TYPE DE LIBRAIRIE ET PART DES ÉDITIONS FRANÇAISES ET DU SCOLAIRE



71% des librairies des répondants sont des **librairies généralistes**, + 1% *versus monde*

Pour **70%** des répondants, l'édition française représente **plus de 75% de leurs titres uniques en rayon**, + 11% *versus monde*
16% des répondants (soit 4) réalisent **plus de 50% de leur CA grâce au scolaire**, - 6% *versus monde*

Base : 26 répondants

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES ET OFFRES ANNEXES PROPOSÉES EN LIBRAIRIE



38% des répondants exercent une **autre activité que la librairie** (soit 20 répondants), + 6% *versus monde*



100% des répondants proposent une **offre complémentaire** à la vente de livre **au sein de leur local**, + 10% *versus monde*

Parmi eux, **81%** proposent une offre de papeterie, + 22% *versus monde*

Base 1 : 32 répondants | Base 2 : 26 répondants

Situation actuelle et principales problématiques :

VENTE EN LIGNE



42% des répondants disposent d'une activité de vente en ligne, - 21% *versus monde*
Ils détiennent tous leur propre plateforme et 2 répondants sont également présents sur une place de marché, telle qu'Amazon

Base : 26 répondants

RÉMUNÉRATION DES LIBRAIRES

Oui, je me verse un salaire suffisant pour en vivre **24%**
= monde

Partiellement, j'ai besoin d'un complément de salaire en dehors de mon activité de libraire **28%**
+ 1% *vs. monde*

Non, je ne me verse pas de salaire (ou symbolique) mais l'objectif est de pouvoir le faire à court ou moyen terme **24%**
- 2% *vs. monde*

Non, je ne me verse pas de salaire et ce n'est pas mon objectif (j'ai d'autres sources de revenus suffisantes) **12%**
= monde

Je ne sais pas, je ne suis pas le gérant **12%**
= monde

Base : 25 répondants

PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES (choix multiple)

Approvisionnement en livres français et relation avec les distributeurs **64%**
+ 7% *vs. monde*

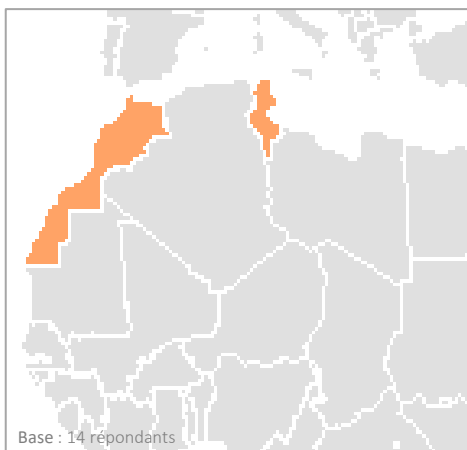
Fiscalité et économie globale **60%**
+ 15% *vs. monde*

Gestion courante de la librairie **64%**
+ 20% *vs. monde*

Evolution de la demande **36%**
+ 5% *vs. monde*

Base : 25 répondants

MAGHREB



69,1% de taux d'urbanisation



10 400 PPA de PIB par habitant de la zone Maghreb pour l'année 2023
Source : Banque Mondiale

LE FRANÇAIS EST-IL UNE LANGUE DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS VOTRE VILLE (exemple : possibilité de parler français au supermarché...)?



85% des répondants déclarent que **le français est une langue du quotidien** dans leur ville

Base : 13 répondants

VOTRE OU VOS ÉTABLISSEMENTS SONT-ILS IMPLANTÉS DANS UNE VILLE AVEC UNE PROPORTION IMPORTANTE D'EXPATRIÉS FRANÇAIS ?



77% des répondants déclarent **être implantés dans une zone avec une forte proportion d'expatriés français**

Base : 13 répondants

Le Maghreb entretient des liens **historiques, culturels** et **linguistiques** profonds avec la France, perpétués par des échanges éducatifs, diplomatiques et culturels soutenus. **Le français y reste largement utilisé**, tant dans l'administration que dans l'enseignement supérieur, bien que son statut fasse parfois débat dans les sphères politiques. Sur le plan économique, les pays du Maghreb connaissent des situations variées, oscillant entre instabilité et réformes structurelles. Si l'inflation, le chômage des jeunes et les déséquilibres régionaux peuvent **affecter la consommation culturelle des populations locales**, les grandes villes, souvent dotées de lycées français et d'instituts culturels, constituent des pôles dynamiques pour les LFE, qui y jouent un rôle clé dans la **diffusion du livre français, notamment au niveau scolaire**. Pour répondre à cette demande, de nombreuses librairies maghrébines ont mis l'accent sur les **segments éditoriaux liés à l'éducation**, tout en intégrant un **rayon papeterie** au sein de leur local.

Caractéristiques des LFE implantées au Maghreb :

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DÉTENUS PAR LES RÉPONDANTS



64% des répondants sont des **librairies mono point de vente**, 5 répondants possèdent plus d'un point de vente, - 14% *versus monde*

Base : 14 répondants

TYPE DE LIBRAIRIE ET PART DES ÉDITIONS FRANÇAISES ET DU SCOLAIRE



77% des librairies des répondants sont des **librairies généralistes**, + 7% *versus monde*

Pour **27%** des répondants, l'édition française représente **plus de 75% de leurs titres uniques en rayon**, - 32% *versus monde*
31% des répondants (soit 4) réalisent **plus de 50% de leur CA grâce au scolaire**, + 9% *versus monde*

Base : 13 répondants

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES ET OFFRES ANNEXES PROPOSÉES EN LIBRAIRIE



13% des répondants exercent une **autre activité que la librairie** (soit 2 répondants), - 19% *versus monde*



92% des répondants proposent une **offre complémentaire** à la vente de livre **au sein de leur local**, (soit 12 répondants) + 2% *versus monde*

Parmi eux, **77%** proposent une **offre de papeterie**, + 18% *versus monde*

Base 1 : 15 répondants | Base 2 : 13 répondants

Situation actuelle et principales problématiques :

VENTE EN LIGNE



79% des répondants disposent d'une activité de vente en ligne, + 16% *versus monde*

2 répondants utilisent une place de marché uniquement, telle qu'Amazon.

Les autres répondants disposent de leur propre plateforme, et parmi eux, ils sont 4 à également utiliser une place de marché.

Base : 14 répondants

RÉMUNÉRATION DES LIBRAIRES

Oui, je me verse un salaire suffisant pour en vivre **33%** + 9% *vs. monde*

Partiellement, j'ai besoin d'un complément de salaire en dehors de mon activité de libraire **33%** + 6% *vs. monde*

Non, je ne me verse pas de salaire (ou symbolique) mais l'objectif est de pouvoir le faire à court ou moyen terme **0%** - 26% *vs. monde*

Non, je ne me verse pas de salaire et ce n'est pas mon objectif (j'ai d'autres sources de revenus suffisantes) **17%** + 5% *vs. monde*

Je ne sais pas, je ne suis pas le gérant **17%** + 5% *vs. monde*

Base : 13 répondants

PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES (choix multiple)

Approvisionnement en livres français et relation avec les distributeurs **83%** + 26% *vs. monde*

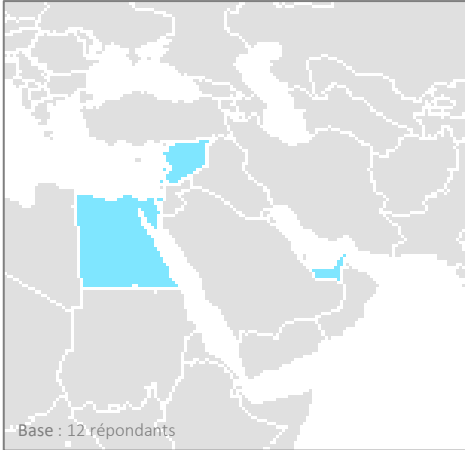
Fiscalité et économie globale **42%** - 3% *vs. monde*

Gestion courante de la librairie **33%** - 11% *vs. monde*

Evolution de la demande **50%** + 19% *vs. monde*

Base : 13 répondants

PROCHE & MOYEN-ORIENT



78,1% de taux d'urbanisation



39 000 PPA de PIB par habitant de la zone Proche & Moyen-Orient pour l'année 2023

Source : Banque Mondiale

LE FRANÇAIS EST-IL UNE LANGUE DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS VOTRE VILLE (exemple : possibilité de parler français au supermarché...)?



des répondants déclarent que **le français est une langue du quotidien** dans leur ville

Base : 11 répondants

VOTRE OU VOS ÉTABLISSEMENTS SONT-ILS IMPLANTÉS DANS UNE VILLE AVEC UNE PROPORTION IMPORTANTE D'EXPATRIÉS FRANÇAIS ?



des répondants déclarent **être implantés dans une zone avec une forte proportion d'expatriés français**

Base : 11 répondants

La région du Proche et Moyen-Orient est marquée par une **forte hétérogénéité politique et économique**. Tandis que certains pays connaissent une stabilité relative et un développement économique soutenu, comme les Émirats arabes unis ou le Qatar, d'autres sont confrontés à des **conflits prolongés** et à des **tensions politiques récurrentes**, comme le Liban et la Syrie. Dans ce contexte, les LFE peuvent être soumises à des contraintes importantes en matière d'importation, de fluctuation monétaire ou de sécurité. Cependant, la présence historique du français dans certaines zones, notamment au Liban et en Égypte, et les politiques de coopération éducative portées par la France, favorisent le maintien d'un lectorat francophone souvent concentré autour des établissements scolaires et des élites culturelles locales. Ainsi, les LFE implantées dans certains pays de la zone ont réussi à **multiplier leurs points de vente** en instaurant des partenariats avec les établissements scolaires locaux, ce qui abouti parfois au développement d'une **certaine concurrence entre LFE voisines**.

Caractéristiques des LFE implantées au Proche & Moyen-Orient : Situation actuelle et principales problématiques :

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DÉTENUS PAR LES RÉPONDANTS



des répondants sont des **librairies mono point de vente**, 5 répondants possèdent plus d'un point de vente, - 20% versus monde

Base : 12 répondants

TYPE DE LIBRAIRIE ET PART DES ÉDITIONS FRANÇAISES ET DU SCOLAIRE



des librairies des répondants sont des **librairies généralistes**, + 3% versus monde

Pour **58%** des répondants, l'édition française représente **plus de 75% de leurs titres uniques en rayon**, - 1% versus monde
36% des répondants (soit 4) réalisent **plus de 50% de leur CA grâce au scolaire**, + 14% versus monde

Base : 11 répondants

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES ET OFFRES ANNEXES PROPOSÉES EN LIBRAIRIE



des répondants exercent une **autre activité que la librairie** (soit 20 répondants), + 43% versus monde



des répondants proposent une **offre complémentaire à la vente de livre au sein de leur local**, - 8% versus monde

Parmi eux, **73%** proposent une **offre de papeterie**, + 14% versus monde

Base 1 : 13 répondants | Base 2 : 11 répondants

VENTE EN LIGNE



67% des répondants disposent d'une activité de vente en ligne, + 4% versus monde
 Ils détiennent tous leur propre plateforme et ne sont pas présents sur les places de marché.

Base : 12 répondants

RÉMUNÉRATION DES LIBRAIRES

Oui, je me verse un salaire suffisant pour en vivre **40%**
 + 16% vs. monde

Partiellement, j'ai besoin d'un complément de salaire en dehors de mon activité de libraire **20%**
 - 7% vs. monde

Non, je ne me verse pas de salaire (ou symbolique) mais l'objectif est de pouvoir le faire à court ou moyen terme **0%**
 - 26% vs. monde

Non, je ne me verse pas de salaire et ce n'est pas mon objectif (j'ai d'autres sources de revenus suffisantes) **10%**
 - 2% vs. monde

Je ne sais pas, je ne suis pas le gérant **30%**
 + 18% vs. monde

Base : 11 répondants

PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES (choix multiple)

Approvisionnement en livres français et relation avec les distributeurs **60%**
 + 12% vs. monde

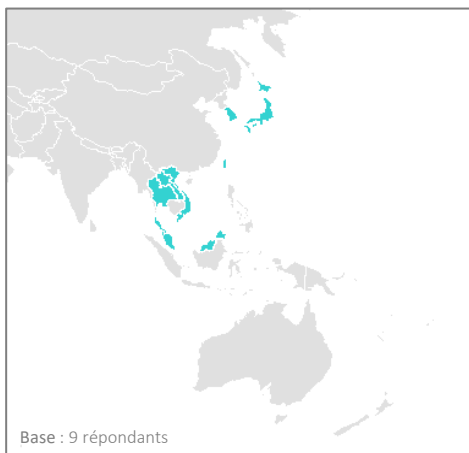
Fiscalité et économie globale **50%**
 + 5% vs. monde

Gestion courante de la librairie **30%**
 - 14% vs. monde

Evolution de la demande **30%**
 - 1% vs. monde

Base : 25 répondants

ASIE & OCÉANIE



57,4% de taux d'urbanisation



24 500 PPA de PIB par habitant de la zone Europe pour l'année 2023
Source : Banque Mondiale

LE FRANÇAIS EST-IL UNE LANGUE DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS VOTRE VILLE (exemple : possibilité de parler français au supermarché...)?



des répondants déclarent que **le français n'est pas une langue du quotidien** dans leur ville

Base : 8 répondants

VOTRE OU VOS ÉTABLISSEMENTS SONT-ILS IMPLANTÉS DANS UNE VILLE AVEC UNE PROPORTION IMPORTANTE D'EXPATRIÉS FRANÇAIS ?



des répondants déclarent **être implantés dans une zone avec une forte proportion d'expatriés français**

Base : 8 répondants

Majoritairement présentes en Asie du Sud et de l'Est, les LFE du territoire asiatique sont implantées dans des **pays marqués par une croissance économique soutenue**, présentant des contextes culturels et linguistiques très différents. Si le français demeure dans la majorité des pays de la zone une **langue étrangère marginale**, celui-ci est souvent valorisée dans les milieux académiques, diplomatiques, et culturels. L'activité des LFE s'articule donc autour de lectorats supportés par la présence des institutions françaises locales, mais bénéficie également de la curiosité de certaines de ces populations pour la culture française, notamment au Japon. Toutefois, ces librairies doivent composer avec des **contraintes logistiques, douanières ou administratives parfois lourdes** souvent en lien avec leur éloignement géographique majeur avec la France, ainsi qu'avec une **concurrence accrue** dans des marchés dominés par l'**anglais** ou les **langues locales**.

Caractéristiques des LFE implantées en Asie & Océanie :

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DÉTENUS PAR LES RÉPONDANTS



des répondants sont des **librairies mono point de vente**, 3 répondants possèdent plus d'un point de vente, - 11% versus monde

Base : 9 répondants

TYPE DE LIBRAIRIE ET PART DES ÉDITIONS FRANÇAISES ET DU SCOLAIRE



des librairies des répondants sont des **librairies généralistes**, - 31% versus monde

Pour **55%** des répondants, l'édition française représente **plus de 75% de leurs titres uniques en rayon**, - 4% versus monde
25% des répondants (soit 2) réalisent **plus de 50% de leur CA grâce au scolaire**, + 3% versus monde

Base : 8 répondants

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES ET OFFRES ANNEXES PROPOSÉES EN LIBRAIRIE



des répondants exercent une **autre activité que la librairie** (soit 5 répondants), + 13% versus monde



des répondants proposent une **offre complémentaire** à la vente de livre **au sein de leur local**, + 10% versus monde

Parmi eux, **25%** proposent une **offre de papeterie**, - 34% versus monde

Base 1 : 11 répondants | Base 2 : 8 répondants

Situation actuelle et principales problématiques :

VENTE EN LIGNE



89% des répondants disposent d'une activité de vente en ligne, + 29% versus monde

3 répondants utilisent une place de marché uniquement, telle qu'Amazon.

Les autres répondants disposent de leur propre plateforme, et parmi eux, un des répondants utilise également une place de marché.

Base : 9 répondants

RÉMUNÉRATION DES LIBRAIRES

Oui, je me verse un salaire suffisant pour en vivre **13%**
- 11% vs. monde

Partiellement, j'ai besoin d'un complément de salaire en dehors de mon activité de libraire **25%**
- 2% vs. monde

Non, je ne me verse pas de salaire (ou symbolique) mais l'objectif est de pouvoir le faire à court ou moyen terme **38%**
+ 12% vs. monde

Non, je ne me verse pas de salaire et ce n'est pas mon objectif (j'ai d'autres sources de revenus suffisantes) **13%**
+ 1% vs. monde

Je ne sais pas, je ne suis pas le gérant **13%**
+ 1% vs. monde

Base : 8 répondants

PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES (choix multiple)

Approvisionnement en livres français et relation avec les distributeurs **50%**
- 8% vs. monde

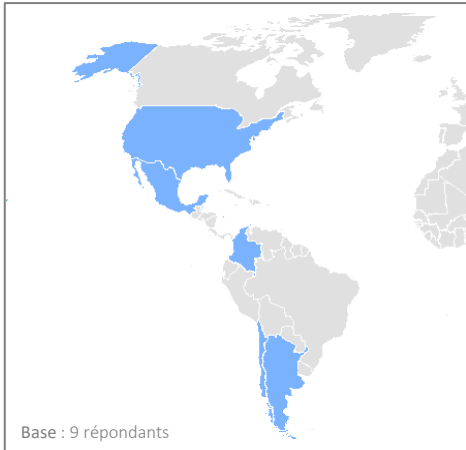
Fiscalité et économie globale **50%**
+ 5% vs. monde

Gestion courante de la librairie **50%**
+ 6% vs. monde

Evolution de la demande **50%**
+ 19% vs. monde

Base : 8 répondants

AMÉRIQUE



76,7% de taux d'urbanisation



21 000 PPA de PIB par habitant de la zone Europe pour l'année 2023
Source : Banque Mondiale

LE FRANÇAIS EST-IL UNE LANGUE DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS VOTRE VILLE (exemple : possibilité de parler français au supermarché...)?



des répondants déclarent que **le français est une langue du quotidien** dans leur ville

Base : 9 répondants

VOTRE OU VOS ÉTABLISSEMENTS SONT-ILS IMPLANTÉS DANS UNE VILLE AVEC UNE PROPORTION IMPORTANTE D'EXPATRIÉS FRANÇAIS ?



des répondants déclarent **être implantés dans une zone avec une forte proportion d'expatriés français**

Base : 9 répondants

Le continent américain regroupe des contextes très divers, allant du **dynamisme économique nord-américain** aux **situations parfois plus fragiles de certains pays d'Amérique latine ou des Caraïbes**. Aux États-Unis, la francophonie s'appuie sur une **présence institutionnelle forte**, mais aussi sur un réseau d'écoles et d'initiatives culturelles francophones dans les grandes métropoles. En Amérique latine, bien que le français soit moins implanté, il conserve une certaine attractivité dans les milieux culturels et universitaires, en particulier dans les capitales. Les relations diplomatiques et culturelles avec la France soutiennent l'implantation des LFE, qui doivent cependant composer avec des réalités économiques locales contrastées et parfois instables, ainsi qu'avec des coûts logistiques élevés pour l'importation de livres. Enfin, la **fluctuation économique** de certains pays d'Amérique latine, tel que l'Argentine, demeure l'un des facteurs les plus contraignants dans le développement du réseau des LFE.

Caractéristiques des LFE implantées en Amérique :

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DÉTENUS PAR LES RÉPONDANTS



des répondants sont des **librairies mono point de vente**, un seul répondant possède plus d'un point de vente, + 11% versus monde

Base : 9 répondants

TYPE DE LIBRAIRIE ET PART DES ÉDITIONS FRANÇAISES ET DU SCOLAIRE



des librairies des répondants sont des **librairies généralistes**, + 10% versus monde

Pour **70%** des répondants, l'édition française représente **plus de 75% de leurs titres uniques en rayon**, + 11% versus monde
33% des répondants (soit 3) réalisent **plus de 50% de leur CA grâce au scolaire**, + 11% versus monde

Base : 9 répondants

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES ET OFFRES ANNEXES PROPOSÉES EN LIBRAIRIE



des répondants exercent une **autre activité que la librairie** (soit 2 répondants), - 12% versus monde



des répondants proposent une **offre complémentaire à la vente de livre au sein de leur local**, - 12% versus monde

Parmi eux, **22%** proposent une **offre de papeterie**, - 37% versus monde

Base 1 : 10 répondants | Base 2 : 9 répondants

Situation actuelle et principales problématiques :

VENTE EN LIGNE



89% des répondants disposent d'une activité de vente en ligne, + 29% versus monde
Ils détiennent tous leur propre plateforme et parmi eux, 3 répondants utilisent également une place de marché, telle qu'Amazon ou Mercado Libre.

Base : 9 répondants

RÉMUNÉRATION DES LIBRAIRES

Oui, je me verse un salaire suffisant pour en vivre **29%**
+ 5% vs. monde

Partiellement, j'ai besoin d'un complément de salaire en dehors de mon activité de libraire **57%**
+ 30% vs. monde

Non, je ne me verse pas de salaire (ou symbolique) mais l'objectif est de pouvoir le faire à court ou moyen terme **14%**
- 12% vs. monde

Non, je ne me verse pas de salaire et ce n'est pas mon objectif (j'ai d'autres sources de revenus suffisantes) **0%**
- 12% vs. monde

Je ne sais pas, je ne suis pas le gérant **0%**
- 12% vs. monde

Base : 7 répondants

PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES (choix multiple)

Approvisionnement en livres français et relation avec les distributeurs **29%**
- 29% vs. monde

Fiscalité et économie globale **57%**
+ 12% vs. monde

Gestion courante de la librairie **14%**
- 30% vs. monde

Evolution de la demande **0%**
- 31% vs. monde

Base : 7 répondants

CONCLUSION

Par leur implantation à travers le monde entier, les LFE représentent un canal important pour la diffusion de la langue et de la culture française à travers le monde. Cependant, si ces librairies sont parvenues à se diversifier afin de maintenir un certain niveau de rentabilité, leurs modèles économiques sont souvent instables en raison de plusieurs facteurs. Ainsi, les LFE ont partagé leurs inquiétudes majoritairement autour des trois axes suivants :

- **Relations commerciales avec les distributeurs-diffuseurs français** : l'un des principaux enjeux des LFE provient des coûts auxquels elles sont confrontées notamment pour le transport des livres, ce qui se répercute directement sur leurs marges. Les libraires indiquent bénéficier d'un taux de remise souvent situé entre 31 et 35%, un taux similaire à celui accordé aux librairies implantées en France et qui n'a, pour la majorité des répondants, pas augmenté ces dernières années. De plus, si une partie des LFE a constaté un certain assouplissement des conditions de retour des invendus accordées par leurs fournisseurs, la complexité et le coût liés au transport retour des livres rend l'usage de la faculté de retour marginale chez les LFE, et celles-ci déplorent que les distributeurs-diffuseurs ne soient pas plus nombreux à proposer davantage de solutions pour le retour des livres, notamment la destruction sur place des invendus. L'ensemble de ces facteurs se répercute directement sur le prix de vente des ouvrages français, vendus plus chers que les ouvrages anglophones pour lesquels les libraires profitent de meilleures remises, ce qui représente une véritable menace pour l'édition française si la situation est amenée à perdurer.
- **Echanges bilatéraux avec les institutions françaises** : à l'échelle locale, les institutions publiques françaises peuvent jouer un rôle clé pour les LFE. En effet, les libraires aspirent à un développement des communications bilatérales avec ces institutions, pour être mieux intégrés au sein de la vie diplomatique locale notamment lors de l'organisation d'événements en lien avec le livre, et ainsi exploiter pleinement leur potentiel de diffusion de la culture françaises. Également, certains répondants regrettent que les institutions locales effectuent leurs commandes auprès de fournisseurs locaux, et non auprès d'eux-mêmes, alors que les commandes de ces institutions pourraient leur permettre d'améliorer leur équilibre financier.
- **Dispositifs d'aides publiques** : si un panel varié de dispositifs d'aides aux LFE existe, portées en particulier par le ministère de la Culture et son opérateur le CNL, celles-ci semblent parfois inconnues ou insuffisamment exploitées des libraires. C'est le cas notamment des catégories de dépenses permettant de bénéficier du soutien du CNL ou du manque de connaissance de l'action de la Centrale de l'édition.

Ainsi, si certains enjeux des LFE liés au contexte géopolitique et économique de leur pays d'implantation semblent difficile à limiter, les libraires se rejoignent autour d'un certain nombre de leviers d'action, dont la mise en œuvre demeure à étudier.



Annexes

CARTOGRAPHIE DES SOCIÉTÉS RECENSÉES PAR L'AILF, LE CNL ET LA CENTRALE DE L'ÉDITION :

ZONE	PAYS	NOMBRE DE SOCIÉTÉS IDENTIFIÉES*	TOTAL PAR ZONE
EUROPE (hors pays francophones limitrophes)	Allemagne	9	107
	Andorre	2	
	Autriche	3	
	Bulgarie	1	
	Chypre	1	
	Croatie	2	
	Danemark	3	
	Espagne	16	
	Estonie	2	
	Grèce	8	
	Hongrie	2	
	Irlande	1	
	Italie	12	
	Lettonie	4	
	Lituanie	3	
	Malte	1	
	Moldavie	1	
	Pays-Bas	5	
	Pologne	4	
	Portugal	8	
	Roumanie	6	
	Royaume Uni	2	
	Slovaquie	2	
Suède	3		
Tchèque	2		
Turquie	2		
Ukraine	3		
MAGHREB	Algérie	5	36
	Maroc	17	
	Tunisie	14	
PROCHE ET MOYEN- ORIENT	Egypte	5	20
	Emirats arabes unis	3	
	Israël	1	
	Jordanie	1	
	Liban	9	
	Syrie	1	

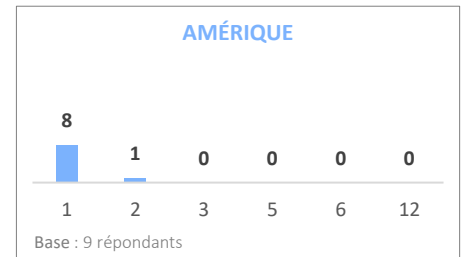
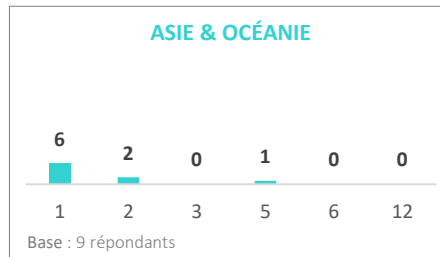
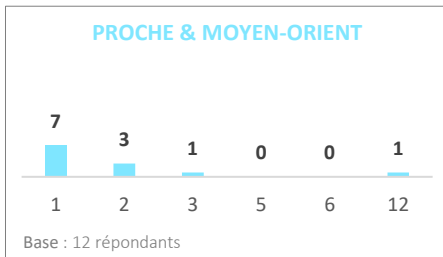
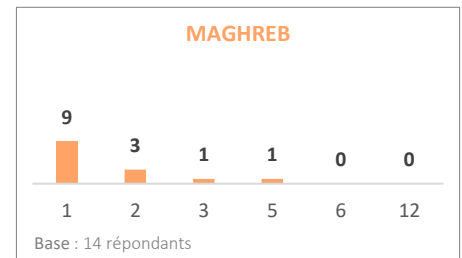
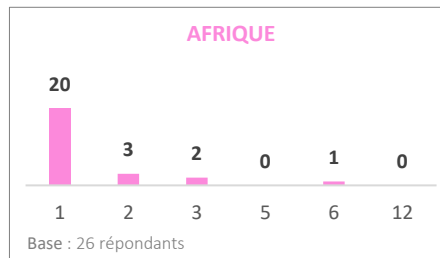
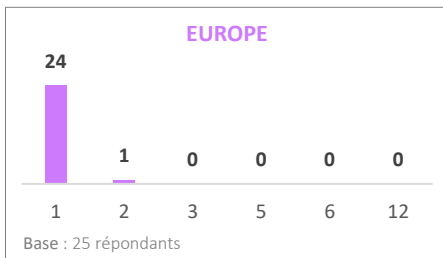
*Certaines des sociétés incluses dans ces chiffres ont pu cesser leur activité depuis, ou n'ont qu'une activité de distribution de livres.

ZONE	PAYS	NOMBRE DE SOCIÉTÉS IDENTIFIÉES*	TOTAL PAR ZONE
AFRIQUE	Bénin	7	73
	Burkina Faso	2	
	Burundi	2	
	Cameroun	7	
	Comores	3	
	Congo	8	
	Congo RD	2	
	Côte D'ivoire	4	
	Djibouti	2	
	Gabon	2	
	Guinée	3	
	Madagascar	3	
	Mali	2	
	Maurice	6	
	Mauritanie	2	
	Niger	1	
	Rwanda	1	
	Sénégal	9	
	Tchad	1	
	Togo	4	
Tunisie	1		
Nigeria	1		
AMÉRIQUE	Canada	2	22
	Etats-Unis	8	
	Brésil	1	
	Chili	1	
	Colombie	3	
	Costa-Rica	1	
	Mexique	1	
	Pérou	1	
	Dominicaine (République)	1	
	Haïti	2	
ASIE ET OCÉANIE	Australie	2	33
	Chine	3	
	Corée du sud	6	
	Hong-Kong	1	
	Inde	2	
	Japon	7	
	Laos	1	
	Malaisie	1	
	Singapour	1	
	Taïwan	4	
	Thaïlande	1	
	Viet-Nam	4	

*Certaines des sociétés incluses dans ces chiffres ont pu cesser leur activité depuis, ou n'ont qu'une activité de distribution de livres.

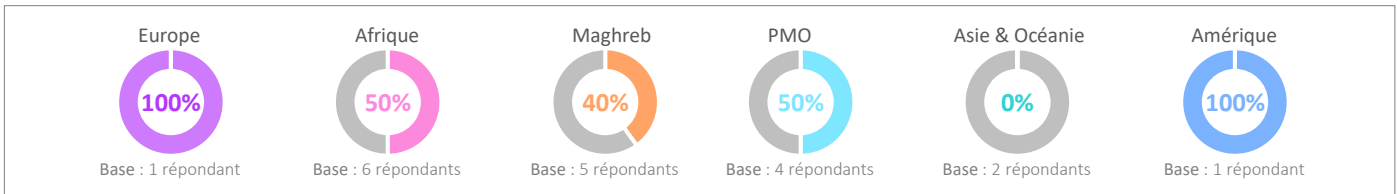
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE - Nombre de librairies détenues par répondant

Combien d'établissements correspondant à des librairies votre société détient-elle ?



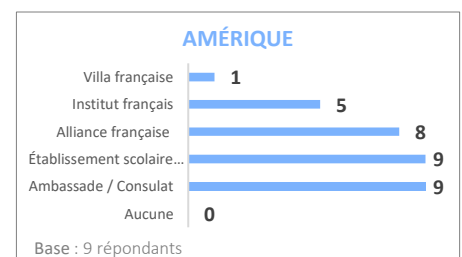
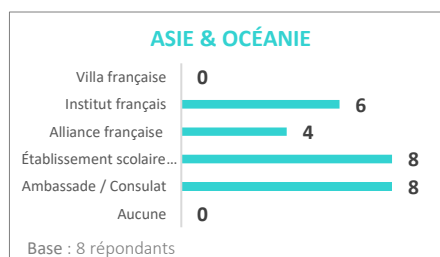
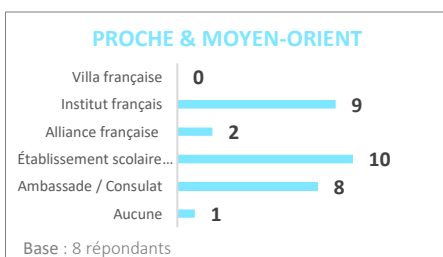
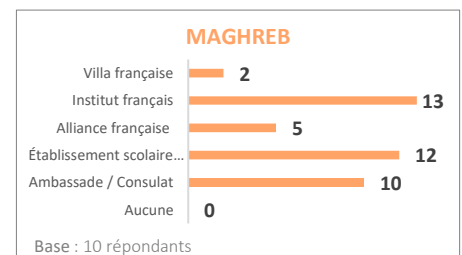
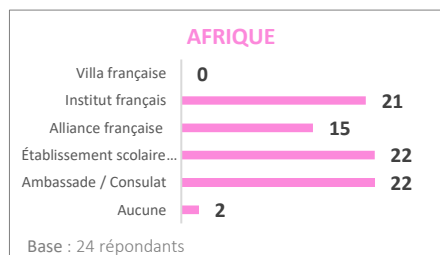
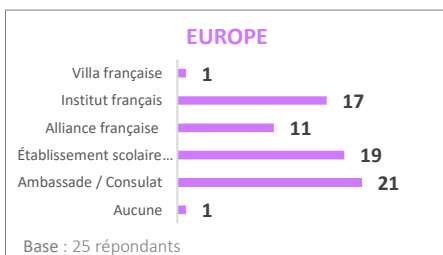
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE – Emplacement des librairies détenues par une même société

Votre ou vos librairies sont-elles implantées dans la même ville ? (Parmi les répondants détenant plusieurs librairies uniquement – le pourcentage indiqué correspond à la réponse « Oui »)



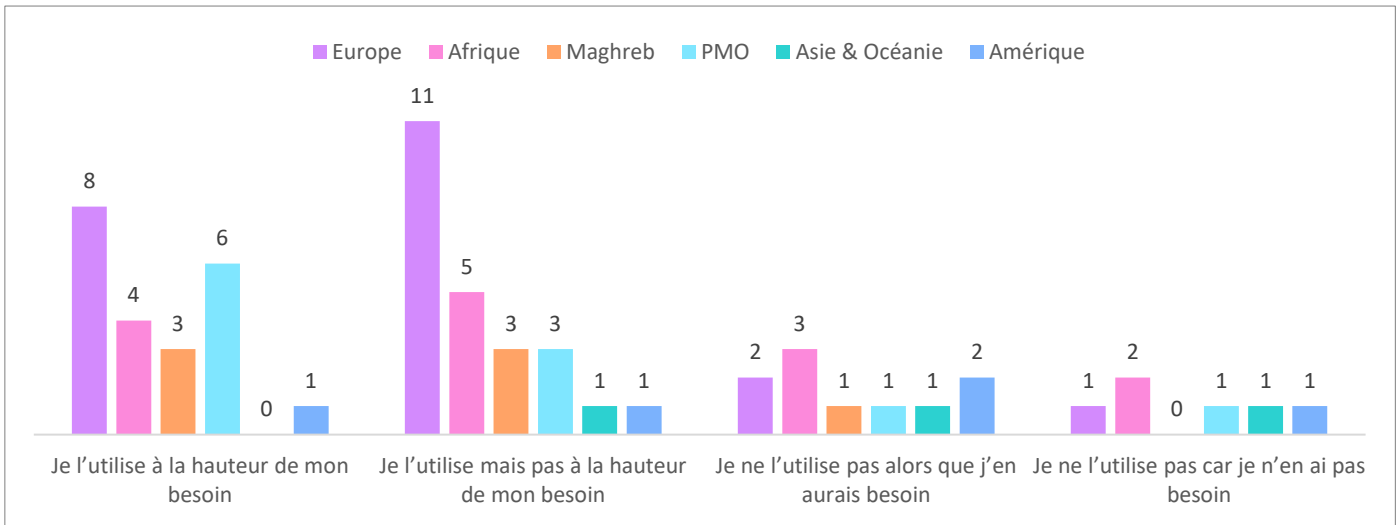
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE – Présence des institutions françaises

Parmi les institutions françaises ci-dessous, lesquelles sont présentes dans la ou les ville(s) dans lesquelles vous êtes implanté ?



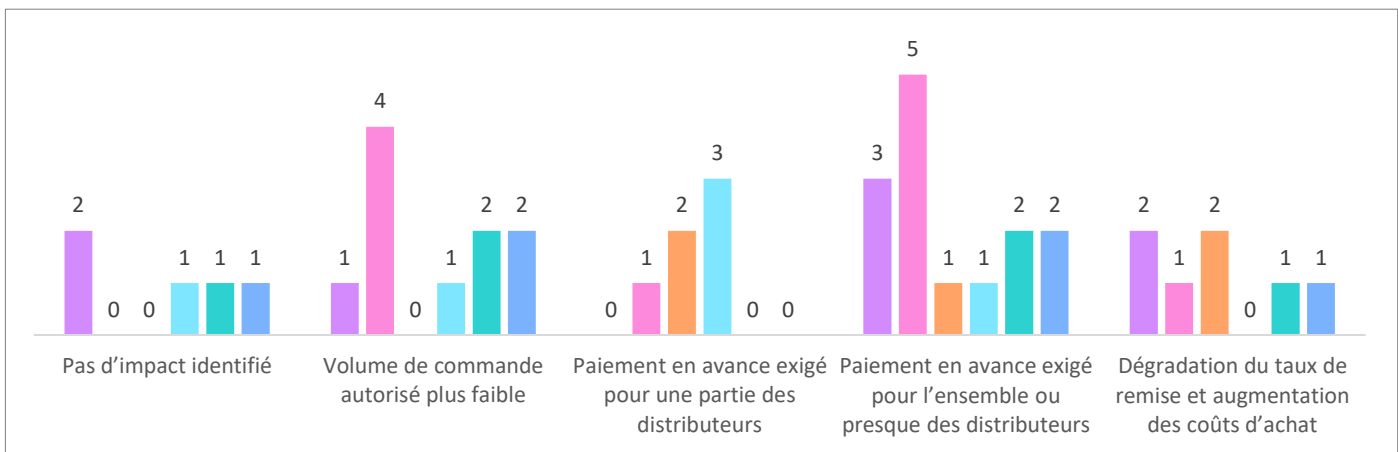
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE – Usage de la faculté de retour

Dans quelle mesure pouvez-vous utiliser votre faculté de retour ?



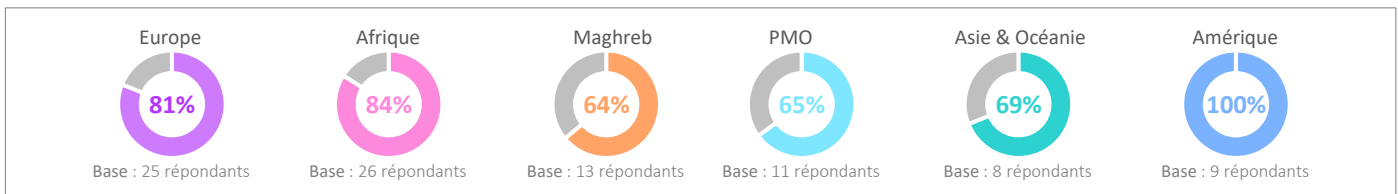
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE – Impacts identifiés par les répondants ne bénéficiant pas de la garantie Coface

Vos commandes bénéficient-elles de la garantie Coface ? (Parmi les répondants ne bénéficiant pas actuellement de la garantie Coface)



PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE - Propriétaire versus locataire

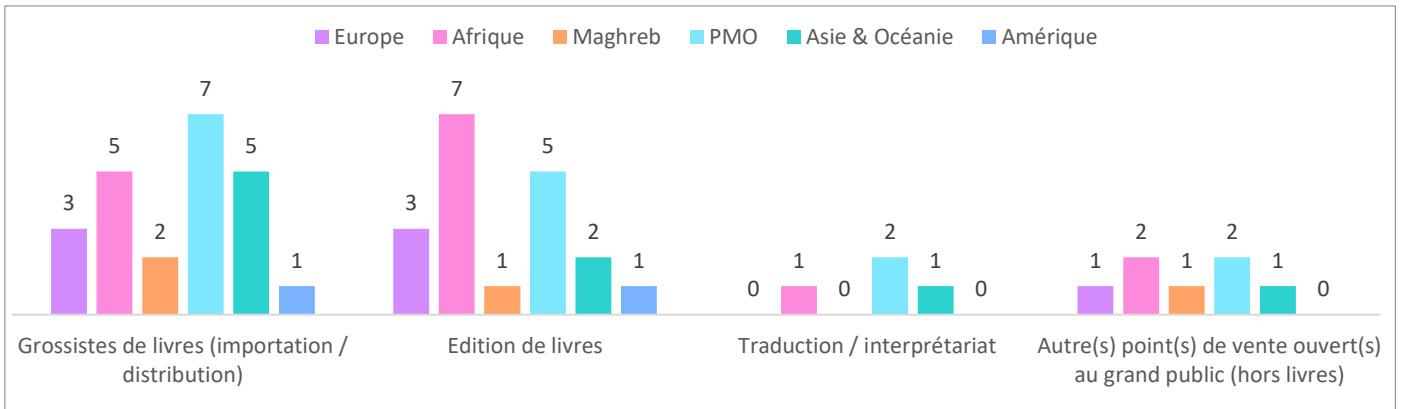
Concernant votre local, vous êtes : (le pourcentage indiqué correspond à la réponse « locataire »)



- 5 des librairies identifiées sont implantées au sein des locaux d'une Institution Française : en Lituanie, en Hongrie, en Italie, au Liban et en République Dominicaine
- 6 répondants ont indiqué considérer leur loyer comme « gracieux ou symbolique »
- 1 répondant partage les coûts de son local avec une autre entreprise, qui correspond à un espace culturel

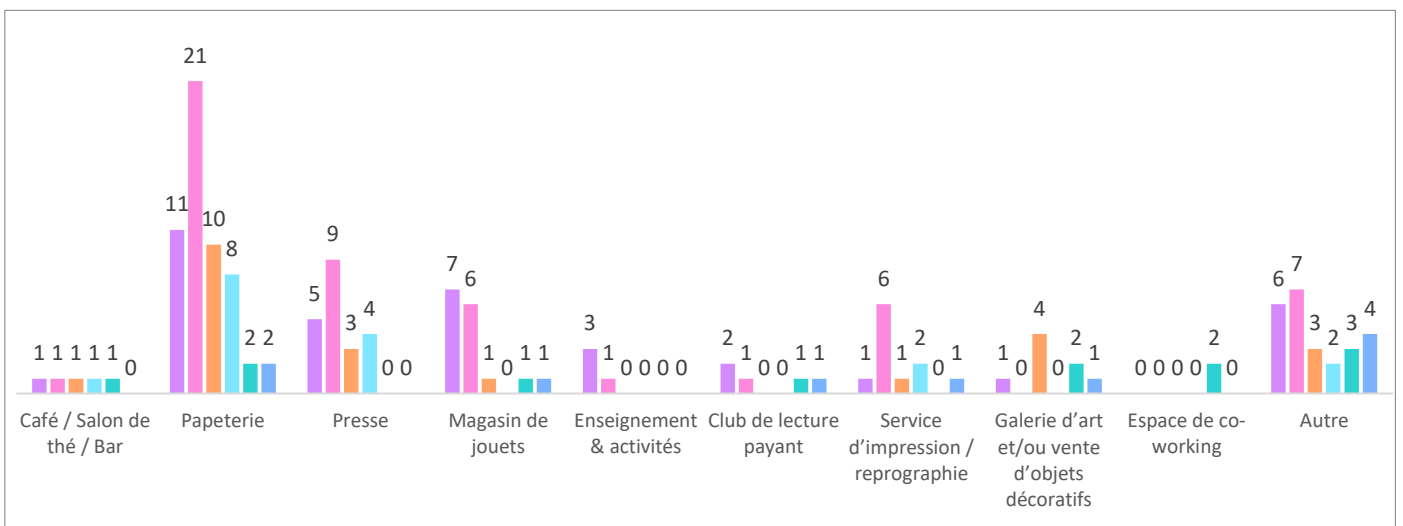
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE – Autres activités des LFE

Quelles sont les activités de votre société ? (Autre que la vente de livres au grand public)



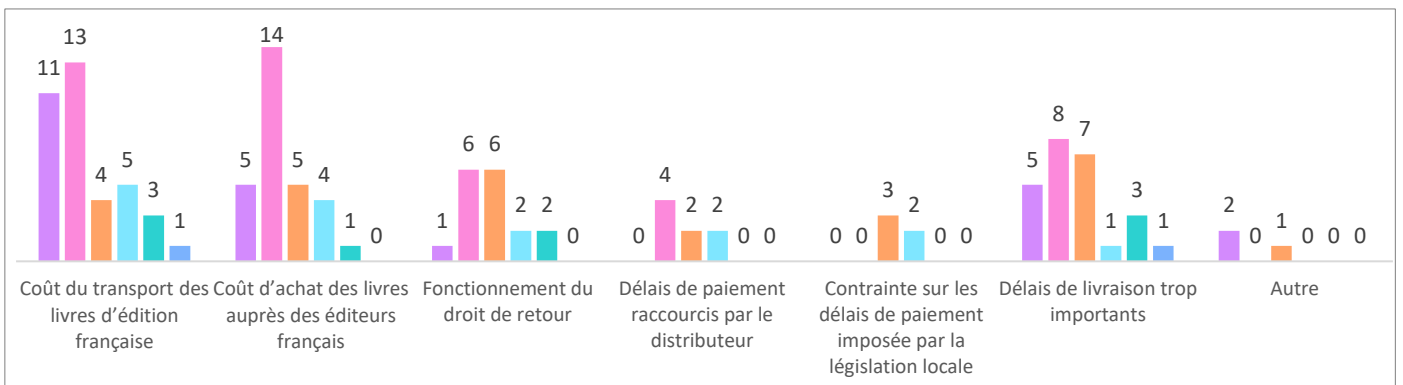
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE – Autres offres proposées en librairie

Dans votre librairie (ou parmi l'ensemble de vos librairies si vous en détenez plusieurs), proposez-vous d'autres offres sans lien avec votre activité de vente et promotion de livres ?



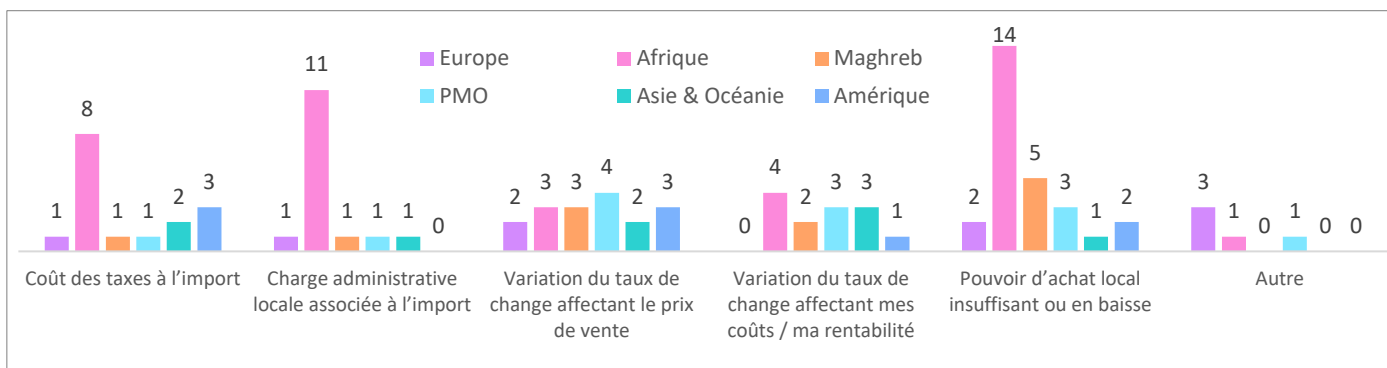
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE – Détail des problématiques liées à l'approvisionnement en livres français

Quels facteurs sont les plus impactants ? (Parmi les répondants ayant sélectionné la catégorie « approvisionnement en livres français et relation commerciale avec les distributeurs » à la question précédente)



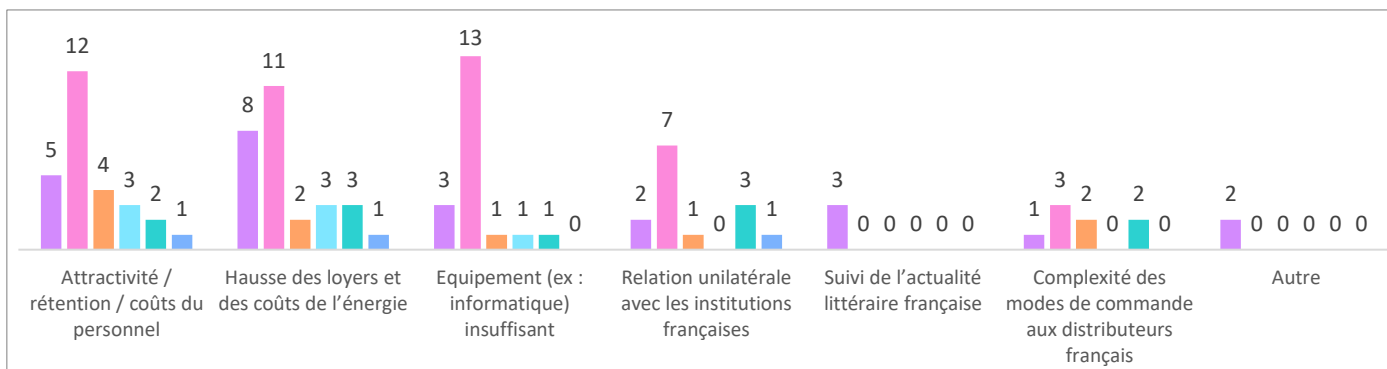
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE – Détail des problématiques liées à la fiscalité et l'économie locale

Quels facteurs sont les plus impactants ? (Parmi les répondants ayant sélectionné la catégorie « fiscalité et économie locale » à la question précédente)



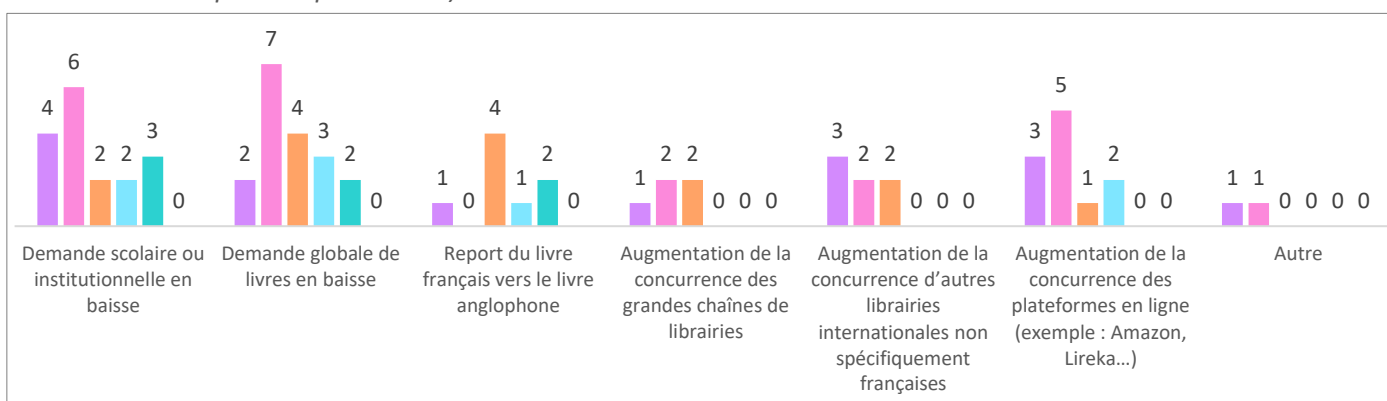
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE – Détail des problématiques liées à la gestion courante de la librairie

Quels facteurs sont les plus impactants ? (Parmi les répondants ayant sélectionné la catégorie « gestion courante de la librairie » à la question précédente)



PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE – Détail des problématiques liées à l'évolution de la demande

Quels facteurs sont les plus impactants ? (Parmi les répondants ayant sélectionné la catégorie « évolution de la demande » à la question précédente)



REMERCIEMENTS

L'équipe de BearingPoint se joint au ministère de la Culture pour adresser ses plus sincères remerciements à l'ensemble des interlocuteurs sollicités, pour leur disponibilité, leur contribution et leur aide tout au long de cette étude.

Tout d'abord, nous remercions l'ensemble des **librairies françaises à l'étranger** qui ont accepté de nous accorder de leur temps pour un entretien ou qui ont pris le soin de répondre au questionnaire. Leurs contributions ont été précieuses pour nourrir cette étude, en apportant un éclairage concret et nuancé sur la diversité de leurs contextes, de leurs activités et des défis qu'elles rencontrent au quotidien.

Nous remercions également chaleureusement les équipes de l'**AILF** (Isabelle Lemarchand, Anne-Lise Schmitt) accompagnées par David Piovesan, de la **Centrale de l'Édition** (Olivier Aristide) et **du Centre National du Livre** (Edith Girard, Ondine Cotto, Anne-Sophie Métais), pour leur disponibilité, leur soutien et la qualité de nos échanges. Leurs expertises respectives ont grandement enrichi notre compréhension des dispositifs existants et des enjeux liés à l'accompagnement des LFE.

CONTACTS

BearingPoint

Nicolas Reffait

Associé

nicolas.reffait@bearingpoint.com

Marc Burgelin

Manager

marc.burgelin@bearingpoint.com

Claire Di Felici

Manager

claire.difelici@bearingpoint.com

Alana Thibault

Consultante

alana.thibault@bearingpoint.com

Ministère de la Culture

Département de l'Économie du Livre

livre-lecture@culture.gouv.fr